



**Jour
J-47**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

14/11/2019

CONSEIL DES MINISTRES

Carte nationale d'identité

Le décret déterminant les conditions d'obtention adopté



Lutte contre les pires formes de travail des enfants

Les efforts de la Côte d'Ivoire reconnus par les États-Unis

Dans son dernier rapport sur le phénomène, le Département du Travail des États-Unis classe la Côte d'Ivoire parmi les meilleurs élèves du monde et la distingue pays ayant reçu la plus haute évaluation durant six années consécutives.

La Côte d'Ivoire a reçu en 2018, la plus haute évaluation des avancées significative, et fait partie des 12 pays qui ont obtenu ce rang sur un total de 134 pays évalués. En 2018, la Côte d'Ivoire a également franchi une autre étape importante. En effet, le pays a reçu la plus haute évaluation durant six années consécutives.

C'est ce qui ressort du dernier rapport du Département du Travail des États-Unis sur les pires formes du travail des enfants dans le Monde, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire. En effet, la loi américaine sur le commerce et le développement de 2000 (Tda) dispose que tous les pays doivent démontrer leur engagement à éliminer les pires formes de travail des enfants afin d'être éligibles en tant que pays en développement bénéficiaires du Système généralisé de préférences, telles que celles qui sont disponibles dans le cadre de la loi sur la croissance et les opportunités d'affaires en Afrique. Cette même loi a également chargé le président américain de soumettre au Congrès des États-Unis les conclusions du Secrétaire du travail, en ce qui concerne la mise en œuvre par chaque pays de ses engagements internationaux à éliminer les pires formes de travail des enfants.

Au terme donc de cette évaluation qui classe les différents pays sur une échelle de cinq catégories (Avancée significative ; Avancée modérée ; Avancée minimale ; Aucune avancée ; Non évaluée), à partir d'un corpus de 12 critères, la Côte d'Ivoire s'est adjugé la plus haute marche, six années de suite.

Les points positifs relevés dans le rapport

Justifiant le classement de la Côte d'Ivoire, le rapport note qu'au niveau des conventions internationales, le pays a ratifié la



Les initiatives de Dominique Ouattara ont contribué à la réalisation de nombreuses actions appréciables. (PHOTO: DR)

Convention n° 138 de l'Oit sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ; Convention n° 182 de l'Oit sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination ; la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant (Cde) ; le Protocole facultatif se rapportant à la Cde, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ; le Protocole facultatif se rapportant à la Cde, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transfrontalière organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. Sur le plan de l'éducation et la protec-

tion, la Côte d'Ivoire a pris des mesures importantes, notamment l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 16 ans ; l'école publique gratuite ; l'interdiction du travail des enfants, de la traite des enfants, de l'exploitation sexuelle des enfants, de l'utilisation des enfants pour des activités illicites et du recrutement

forcé des enfants dans l'armée. Par ailleurs, le rapport du Département du Travail des États-Unis souligne, concernant l'application de la loi pénale, que les services ont été renforcés. Des enquêtes ont été réalisées sur le phénomène, qui ont abouti à la condamnation de 79 traf-

quants d'enfants à des peines d'emprisonnement ferme. De même, relativement aux mécanismes de coordination, la Côte d'Ivoire a marqué de bons points. « Le rapport indique que des structures de coordination existent et sont opérationnelles. Il s'agit, du Cns, du Cim et du Comité national de lutte contre la traite des personnes. Il mentionne également que le Clccq et le Sosteci sont des cadres et des mécanismes de coordination. Cependant, le rapport souligne que la coordination concernant la collecte des données au niveau des ministères techniques constitue un défi important ».

Autres points de satisfaction relevés par le rapport, ce sont les politiques nationales, l'existence des plans d'action suivants : le Plan d'Action national

2019-2021 de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants ; Le Plan d'Action National et la Stratégie Nationale 2016-2020 de lutte contre la traite des personnes ; Le Plan National de Développement ; La Politique Nationale de Protection de l'Enfant. Enfin, au sujet des programmes sociaux, le rapport mentionne le programme d'animation communautaire mis en œuvre par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant et le fonds national de la solidarité.

Le rapport a été publié quelques semaines après la visite de travail de la Première dame et Présidente du Comité national de surveillance des actions de lutte contre les pires formes de travail des enfants (Cns), Dominique Ouattara, à Washington ■

DAVID YA

Les gaps relevés par le rapport

En dépit des avancées significatives réalisées par la Côte d'Ivoire, le rapport indique que des enfants sont impliqués dans les pires formes de travail des enfants dans la culture du cacao et du café. Le rapport conclut que ces enfants sont parfois des victimes de la traite des personnes.

Le rapport souligne en outre que des lacunes subsistent en matière de ressources financières, de personnel et de formation à l'intention des Services de répression, ce qui entrave les efforts de répression du travail des enfants. De surcroît, l'Inspection du travail n'est pas autorisée à imposer des sanctions ■

• L'offensive de Dominique Ouattara

Dominique Ouattara, présidente du comité national de surveillance des actions de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (Cns), veut les protéger. Pour ce faire, elle a mené une offensive tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger. Et ce, afin de contribuer à prévenir et éliminer ce fléau face à la menace d'embargo sur le cacao ivoirien dont les États-Unis sont les principaux consommateurs. Dominique Ouattara a réalisé de vastes campagnes de sensibilisation, des campagnes de proximité afin d'expliquer aux populations l'interdiction d'employer des enfants dans tous les secteurs d'activités économiques. Les personnes qui se mettraient en marge de cette disposition s'exposeraient à la rigueur de la loi. La presse écrite et audiovisuelle a été utilisée pour véhiculer les messages afin de susciter une prise de conscience collective face à la problématique de l'exploitation des enfants. Sans compter les affiches sur des panneaux publicitaires à Abidjan et à l'intérieur du pays qui ont permis de relayer l'information. De sorte à faire comprendre aux parents que la place de l'enfant se trouve



La Première dame, Dominique Ouattara et Martha Newton, sous-secrétaire aux Affaires Internationales du Travail. (PHOTO : DR)

à l'école et non dans les plantations de cacao, dans les exploitations minières ; dans la rue. Dominique Ouattara s'est rendue à San Pedro, Soubré, Adzopé pour ne citer que ces villes, et dans des villages pour toucher producteurs, chefs de vil-

lages, leaders communautaires et leur expliquer la nécessité de scolariser les enfants. Ces campagnes ont porté des fruits. Car le taux de scolarisation est passé de 71% à 85% de 2012 à 2019. Le corps préfectoral, les forces de l'ordre, les journalistes,

coopératives... ont bénéficié de sessions de renforcement des capacités. Avec les efforts conjugués de l'État, l'école est devenue obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans. Les familles vulnérables n'ont pas été oubliées. Ainsi, le Cns et le Cim, en partenariat avec le Conseil du café-cacao, et les acteurs du secteur privé ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des communautés rurales : centres

de santé construits ou réhabilités, dons d'ambulances, réalisation de forages, etc. À travers les fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci), la Première dame a permis à plus de 200 000 femmes de bénéficier de micro-crédits pour réaliser des activités génératrices de revenus. Grâce à des lois et règlements, plus de 220 trafiquants d'enfants ont été

arrêtés et condamnés à des peines d'emprisonnement ferme. Les actions de Dominique Ouattara en Côte d'Ivoire ne sont pas exhaustives. Sur le plan international, elle a communiqué sur tous les efforts de la Côte d'Ivoire. Des accords de coopération dans la lutte transfrontalière ont été signés entre la Côte d'Ivoire et des pays frontaliers, à savoir le Ghana, le Burkina Faso et le Mali. Une conférence des Premières dames de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel sur la traite transfrontalière et le travail des enfants, en 2017, a vu la participation de 14 pays. La présidente du Cns a mené des plaidoyers en Europe et aux États-Unis auprès de la secrétaire d'État américaine Hilary Clinton, le sénateur Tom Harkin. Elle a conduit une mission auprès de Guy Rider, directeur général de l'Oit, à Genève en 2016, afin de discuter de la prise en compte des travaux légers et socialisants dans la définition des critères de mesure du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Cette mission a abouti en 2017 à l'élaboration d'une liste des travaux légers autorisés aux enfants dont l'âge est compris entre 13 et 16 ans. La Première dame a participé à plusieurs autres rencontres internationales qui ont participé à montrer que les indicateurs traduisent les efforts de la Côte d'Ivoire ■

CHRISTIAN DALLET

• Des mesures d'encouragement

Plusieurs mesures ont été proposées en vue d'obtenir des résultats probants. Et ce, à travers quatre axes majeurs. S'agissant du renforcement des capacités, il a été recommandé d'autoriser les inspecteurs du travail à imposer des sanctions. Cela passe par le renforcement de l'inspection du travail. Des contrôles devront être menés sur le lieu de travail et des rapports publiés en vue de montrer la véracité ou non des inspections. Pour mener à bien ces activités, le financement ne doit pas faire défaut. C'est ainsi que l'on doit veiller à ce que les services de l'Inspection du travail et ceux chargés de l'application de la loi pénale reçoivent des financements. Lesquels pourront leur permettre de faire des contrôles et des enquêtes

de police sur l'ensemble du territoire, notamment dans le secteur informel. Outre les inspecteurs du travail, il a été proposé que les services chargés de l'application de la loi pénale disposent de ressources, de personnel et soient outillés afin de faire respecter la législation sur l'exploitation et le travail des enfants. Il faut aussi augmenter le nombre des inspecteurs du travail. Concernant la politique gouvernementale, le rapport recommande qu'elle veille à la mise en application de tous les projets existants et à l'intégration des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants. Parlant des programmes sociaux, l'accent doit être mis sur plusieurs domaines. Il s'agit d'améliorer l'accès à l'éducation en éliminant tous les frais liés à la scolarité, veiller à proscrire la violence phy-

sique et sexuelle dans les écoles. Penser à accroître le nombre d'enseignants, d'installations sanitaires et d'écoles, en particulier dans les zones rurales. Les programmes existants, de lutte contre le travail des enfants doivent s'étendre et s'attaquer au phénomène dans tous les secteurs d'activité économiques. Les victimes des pires formes de travail des enfants ne doivent pas être délaissées. Il est suggéré qu'elles aient accès à des services sociaux. Relativement à la coordination, le rapport fait état de ce que toutes les structures de coordination fonctionnent bien et soient en mesure de remplir leurs missions. La coordination en matière de collecte des données au ministère et à l'intérieur du pays doit être améliorée ■

C. DALLET

• Un combat pour le pays

Si on demande de relever un trait particulier de la Première dame, beaucoup de personnes n'hésiteraient pas à dire : « elle est généreuse, sensible à la souffrance des laissés-pour-compte ». Du fait du plaisir qu'elle éprouve à donner, à faire parler son cœur. Peu de personnes mettraient également en avant son combat contre le travail des enfants, particulièrement dans les plantations de cacao. Et pourtant cette « corde » à son arc de bonté est de taille. D'abord sur le plan humain, il est admissible qu'un enfant, au lieu d'être envoyé à l'école, soit expédié sur un lieu de travail. La mère qu'est Dominique Ouattara n'accepte pas ce traitement à la limite

de l'esclavage. Il y a des choses qui ne vont pas avec la conscience, la bonne conscience : le mariage forcé, la discrimination, la maltraitance conjugale, etc. Le travail des enfants figure en bonne place de ces ignominies. Le combat de la Première dame contre le travail des enfants est profitable aussi au pays dans la vente de ce qui constitue sa matière première d'exportation de base : le cacao. La menace de voir notre produit phare boudé sur le marché international était vraiment réelle. Des chocolatiers commençaient à s'éloigner des fèves en provenance d'Abidjan. Parce que l'idée de consommer du chocolat fait à base de cacao, fruit

du travail des enfants, commençait à donner de la nausée à des consommateurs dans le monde. Conséquence, on n'était pas loin de voir notre cacao vomir sur le marché international. Et probablement avec cet or brun, les autres matières premières. Qui exporterait d'un pays où les productions proviendraient du travail des enfants ? Que serait-il alors advenu de notre cacao et de nos paysans ? Vendre par la petite porte et par des moyens détournés ? Possible, mais à quel prix et en quelle quantité ? Dramatique. Dieu merci, on n'en sera pas là. La Première dame a mérité cette honorable distinction ■

BLEDSON MATHIEU

Les filets sociaux productifs s'étendent à toute la Côte d'Ivoire en 2020

Le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a présidé, hier, la rencontre hebdomadaire de l'équipe gouvernementale qui avait à son ordre du jour plusieurs sujets, entre autres, la redistribution de la richesse.

A partir de 2020, toute la Côte d'Ivoire sera couverte par les filets sociaux. L'information a été donnée, hier, par le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement. C'était au cours du point-presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres. Selon lui, le Conseil a entendu et adopté une communication relative à l'état d'avancement et aux perspectives de mise en œuvre du Projet filets sociaux productifs (Pfsp). "Conçu sous la forme de transferts monétaires aux ménages défavorisés, le Pfsp participe de la lutte contre la pauvreté et de la redistribution des fruits de la croissance. A mi-parcours de sa mise en œuvre, le traitement des allocations trimestrielles des transferts monétaires aux ménages indique que 50 000 ménages bénéficiaires perçoivent effectivement leurs transferts, contre 35 000 initialement prévus au démarrage des opérations en 2017. Le volume des transferts, à fin septembre 2019, se chiffre à 13,2 milliards de FCfa : 12,8 milliards de transferts directs aux béné-



Le gouvernement intensifie la lutte contre la pauvreté. (PHOTO:DR)

ficiaires et 388,5 millions de frais de retrait supportés par le projet. Les retours d'expérience font état de bonnes pratiques productives et d'inclusion sociale développées par les ménages concernés", a-t-il dit. Ce projet, selon de nombreux observateurs, a permis, a-t-il fait savoir, de faire baisser un tant soit peu le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, en raison des résultats tangibles obtenus, le Pfsp, a-t-il indiqué, "a enregistré un fi-

nancement additionnel de la Banque mondiale d'un montant de 89,100 millions d'euros pour poursuivre la phase d'extension du projet en l'étendant, notamment, au milieu urbain. Ainsi, pour le milieu urbain, tout comme pour le milieu rural, le financement conjoint de l'Etat et de la Banque africaine de développement permettra, dans le cadre du PsGov, de consolider l'extension de la couverture et d'atteindre, en 2020, une cible de 150 000 ménages. Tout le terri-

toire national sera ainsi couvert avec l'identification, dès le premier trimestre de l'année 2020, de ménages extrêmement pauvres dans les neuf régions non encore prises en compte, notamment le Guémon, le Cavally, le Gôh, la Nawa, le Gbôkié, San Pedro, l'Agnéby-Tiassa, La Mé et le Sud-Comoé". Outre le bilan sur la mise en œuvre des filets sociaux productifs, le gouvernement a décidé de la création, au sein de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inphb) de Yamoussoukro, en partenariat avec l'Ifp School, des techniciens du secteur pétrolier. La formation, d'une durée de 14 mois, sera sanctionnée par deux masters : l'un dédié à l'exploration-production des hy-

drocarbures et l'autre à la transformation et à la distribution des produits pétroliers. La formation débutera à la rentrée prochaine, en septembre 2020", a déclaré le porte-parole du gouvernement. Le Conseil a aussi adopté un décret portant ratification de l'accord de promotion et de protection réciproque des investissements entre le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le gouvernement de l'Etat du Qatar, signé le 17 septembre 2018. Il vise à renforcer la coopération économique et financière entre les deux pays, sur la base du principe d'égalité et du gain mutuel. La ratification de cet accord permettra d'attirer des investissements qataris en Côte d'Ivoire et de faire bénéficier aux opérateurs économiques ivoiriens des potentialités économiques du Qatar. En septembre 2018, le Chef de l'Etat avait effectué une visite fructueuse dans ce pays. Six accords

avaient été signés. Il s'agit de textes portant sur la création d'une grande commission mixte de coopération entre les deux pays, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, la promotion et la protection réciproque des investissements, la réglementation de l'utilisation de la main-d'œuvre ivoirienne au Qatar, le transport maritime et le tourisme.

Le Conseil d'hier avait également à son ordre du jour un sujet relatif à la santé. En l'occurrence, la réorganisation de l'Ordre national des médecins. Un projet de loi, à cet effet, a été adopté. Il réorganise au mieux, selon le porte-parole du gouvernement, l'Ordre des médecins en intégrant les exigences communautaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, notamment la libre circulation et le droit d'établissement des médecins au sein de cet espace communautaire.

Il offre donc, à condition de réciprocité, la possibilité aux médecins de la région ouest-africaine de circuler librement et de s'établir en Côte d'Ivoire, après obtention de leur inscription au tableau de l'Ordre. Il répond également, a-t-il poursuivi, "à la mise en place de la Cmu qui introduit un nouveau système de prise en charge médicale nécessitant une adaptation de la législation en vigueur en la matière". "Ce projet de loi organise aussi, conformément au découpage des districts sanitaires existants, des conseils régionaux de l'Ordre des médecins, en lieu et place des conseils départementaux qui se sont avérés peu fonctionnels", a-t-il ajouté.

ETIENNE ABOUA

Création de l'école supérieure du pétrole et de l'énergie :

Abdourahmane Cissé explique le projet

L'une des décisions majeures du Conseil des ministres de ce jour est, sans conteste, l'adoption de la communication conjointe, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministère du Pétrole et de l'Energie et des Energies Renouvelables, relative à la création de l'Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie (Espe). L'école ouvrira à partir de la rentrée scolaire septembre/octobre 2020 en partenariat avec l'Institut Français du Pétrole (Ifp School), au sein de l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inphb) de Yamoussoukro. Il s'agit de la concrétisation de la volonté du Président de la République, Alassane Ouattara et du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly de faire de la Côte d'Ivoire, le Hub d'Excel-

lence de la sous-région en matière de formation dans le secteur des hydrocarbures. En outre, l'ouverture de cette école vise à donner aux jeunes ivoiriens (niveau ingénieur Bac+5 ou équivalent), notamment ceux qui n'ont pas les moyens d'étudier à l'étranger, d'avoir accès à une formation d'excellence et de haut niveau en Côte d'Ivoire et d'obtenir un double diplôme Inphb / Ifp School, à savoir un de l'Institut Français du Pétrole et un autre de l'Inphb. La formation durera quatorze mois (8 mois de cours et six mois de stage), et se fera en anglais à travers deux Masters : l'un pour l'amont et l'autre pour l'aval. Instruit par le Chef du gouvernement, le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, Abdourahmane Cissé, s'y est investi particulièrement pour le faire aboutir à bonne date. Dès sa prise de fonc-

tion, il a multiplié les contacts, les réunions et des missions à l'extérieur du pays avec le Directeur général de l'Inphb. L'ouverture de l'Espe figurait également au nombre des 12 recommandations principales du séminaire organisé par le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en juillet dernier à Yamoussoukro, autour du thème : «Etat des lieux et perspectives des secteurs pétrole et Energie ». Pour se faire une idée de l'environnement dans lequel l'école va s'implanter, le ministre Cissé s'était rendu le 16 juillet, à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inphb) où il a rencontré, en compagnie des responsables de l'Ifp, les étudiants de l'Ecole Supérieure des Mines et Géologie (Esmg) ainsi que ceux de l'Ecole Supérieure d'Industrie (Esi).
DAVID

tion, il a multiplié les contacts, les réunions et des missions à l'extérieur du pays avec le Directeur général de l'Inphb. L'ouverture de l'Espe figurait également au nombre des 12 recommandations principales du séminaire organisé par le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables, en juillet dernier à Yamoussoukro, autour du thème : «Etat des lieux et perspectives des secteurs pétrole et Energie ». Pour se faire une idée de l'environnement dans lequel l'école va s'implanter, le ministre Cissé s'était rendu le 16 juillet, à l'Institut national polytechnique Houphouët-Boigny (Inphb) où il a rencontré, en compagnie des responsables de l'Ifp, les étudiants de l'Ecole Supérieure des Mines et Géologie (Esmg) ainsi que ceux de l'Ecole Supérieure d'Industrie (Esi).
DAVID

Lutte contre les accidents de la route La loi du 26 décembre 1963 modifiée

L'e gouvernement veut réduire les accidents sur les routes ivoiriennes. Hier, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant la loi n°63-527 du 26 décembre 1963 portant fixation de peines applicables à certaines infractions commises en matière de police de circulation. Dans son point-

presse, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Communication et des Médias, Sidi Touré, a indiqué que ce projet de loi modificatif vise à étendre les pouvoirs du juge, relativement à la mise en œuvre des mesures d'annulation du permis de conduire des conducteurs qui, par leur légèreté ou leur insouciance, causent des morts et des

blessés graves parmi les usagers de la route. Il permet, en effet, au juge de prononcer, en raison de son appréciation souveraine des circonstances de l'accident, l'annulation du permis de conduire du conducteur condamné pour homicide ou blessures involontaires commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule.

E. ABOUA

Carte nationale d'identité

Le décret déterminant les conditions d'obtention adopté

Le mercredi 13 novembre 2019, un Conseil des ministres s'est tenu de 10h00 à 12h40, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

- A- Mesures générales
- Projets de loi
- Projets de décret
- B- Mesures Individuelles
- C- Communications
- D- Divers

A- Mesures générales

PROJETS DE LOI

Au titre du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme;

Le Conseil a adopté un projet de loi modifiant la loi n° 63-527 du 26 décembre 1963 portant fixation des peines applicables à certaines infractions commises en matière de police de la circulation.

Ce projet de loi modificatif vise à étendre les pouvoirs du juge relativement à la mise en œuvre des mesures d'annulation du permis de conduire des conducteurs qui, par leur légèreté ou leur insouciance, causent des morts et des blessés graves parmi les usagers de la route. Il permet, en effet, au juge de prononcer, en raison de son appréciation souveraine



Le Conseil des ministres a adopté, hier, le décret qui détermine... (PH: HONORE BOSSON)

des circonstances de l'accident, l'annulation du permis de conduire du conducteur condamné pour homicide ou blessures involontaires commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule.

Au titre du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté un pro-

jet de loi portant organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire. Ce projet de loi réorganise, au mieux, l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire tout en intégrant les exigences communautaires de l'UEMOA relatives à la libre circulation et au droit d'établissement des méde-

cins au sein de cet espace communautaire. Il répond également à la mise en place de la CMU, qui introduit un nouveau système de prise en charge médicale nécessitant une adaptation de la législation en vigueur en la matière. Ainsi, ce projet de loi organise, conformément au découpage des Districts sanitaires existants, des Conseils régionaux de l'Ordre des Médecins, en lieu et place des Conseils Départementaux qui se sont avérés peu fonctionnels. En outre, il offre, à condition de réciprocité, la possibilité aux médecins de la région Ouest-africaine issus des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO de circuler librement et de s'établir, dans notre pays, après obtention de leur inscription aux tableaux de l'Ordre.

PROJETS DE DECRET

Au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances; Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de Promotion et de Protection réciproques des Investissements entre le Gouvernement de la Répu-

blique de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de l'Etat du Qatar signé le 17 septembre 2018. Cet accord vise à renforcer la coopération économique et financière entre la Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar sur la base du principe d'égalité et du gain mutuel. La ratification de cet accord permettra d'attirer davantage d'investissements qataris vers notre pays et de faire bénéficier aux opérateurs économiques ivoiriens des potentialités économiques du Qatar.

Au titre du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, en liaison avec le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat; Le Conseil a adopté un décret portant modalités d'application de la loi n° 2019-566 du 26 juin 2019 instituant une Carte Nationale d'Identité Biométrique. Ce décret détermine les conditions d'obtention et les

spécifications techniques de la nouvelle carte nationale d'identité ivoirienne ainsi que les actes de la vie civile pour lesquels elle est exigée. Il précise que la Carte Nationale d'Identité Biométrique est délivrée pour une durée de 10 ans par l'organisme en charge de l'identification, en l'occurrence l'Office National de l'Etat Civil et de l'Identification, aux citoyens ivoiriens âgés de 16 ans et plus. Toutefois, les Ivoiriens âgés de 05 ans au moins peuvent également bénéficier d'une carte nationale d'identité à la condition de produire, en plus des pièces ordinaires, une autorisation écrite du parent ou du tuteur légal et un justificatif de domicile de ceux-ci. Globalement, il convient d'indiquer que les conditions d'établissement de la carte nationale d'identité biométrique, les documents à produire ainsi que les actes de la vie civile pour lesquels elle est exigée, restent inchangés au regard des dispositions antérieures.

Au titre du ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables

Suite page 6



...les conditions pour obtenir la carte nationale d'identité dont la production reprend en janvier 2020.

Suite de la page 5

bles, en liaison avec le ministère de l'Economie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant approbation de l'Avenant n°5 à la Convention de Concession pour le développement d'une centrale électrique au gaz naturel à Azito.

Cet Avenant modifie notamment les mécanismes de garantie des paiements de l'Etat et prend en compte la mise en place de la version « MXL2 upgrade » des turbines des phases 1 et 2 de la Centrale. L'installation du MXL2 permettra d'augmenter la production de 30 MW supplémentaires.

B/- Mesures individuelles

Au titre du ministère de l'Economie numérique et de la Poste;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de **Monsieur Diakité Coty Souleymane** en qualité de Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI).

Au titre du ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier;

Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de **Monsieur Djédjé Bagnon** en qualité de représentant du Président de la République au Conseil d'Administration du Fonds d'Entretien Routier (FER).

Au titre du ministère de la Communication et des Médias;

Le Conseil a donné son accord en vue du renouvellement partiel du Conseil de la Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics, en abrégé CAIDP.

Ainsi, sont nommés membres du Conseil de la CAIDP :

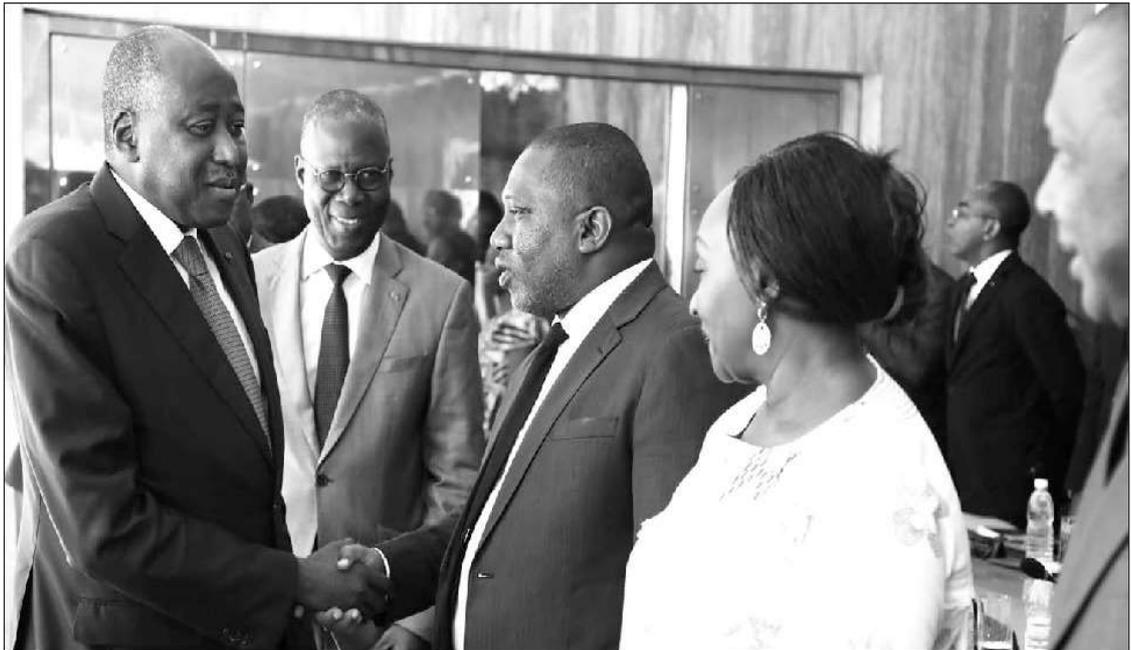
Madame KEKEMO née TANOH Affoua Habiba, Conservateur Principal des Archives, représentant le Premier Ministre ;

Honorable KONE Zana Moussa, Député, représentant le Président de l'Assemblée Nationale ;

Monsieur Cédric Tidiane DIARRA, Conseiller Technique chargé des Relations Publiques au Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense, représentant le Ministre d'Etat, Ministre de la Défense ;

Maître BAGUY Landry Anatase, Avocat, représentant le Barreau ;

Monsieur Drissa SOULAMA, Coordonnateur national du Forum de la Société Civile de l'Afrique de l'Ouest section Côte d'Ivoire (FOSCAO-CI), représentant les Organisa-



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à son entrée dans la salle du Conseil des ministres. (PH: HONORÉ BOSSON)

tions de Défense des Droits de l'Homme ;

Monsieur KARAMOKO Bamba, Journaliste professionnel, Président de l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI), représentant les Organismes Professionnels des Médias.

C/- COMMUNICATIONS

Au titre du ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté une communication relative à la participation de la Côte d'Ivoire au 5^e Rassemblement mondial du Mouvement pour le renforcement de la Nutrition (SUN) qui s'est tenu du 03 au 05 novembre 2019 à Katmandou, au Népal.

Une délégation, conduite par le Vice-Président de la République, a pris part à cette importante rencontre articulée autour des orientations stratégiques de la 3^e phase du Mouvement SUN, prévue sur la période 2021-2025. Le Vice-Président de la République, invité d'honneur de la rencontre, en reconnaissance des progrès réalisés par la Côte d'Ivoire, a rappelé à l'occasion des travaux, l'engagement politique et les efforts budgétaires du Gouvernement déployés pour soutenir durablement l'alimentation et le développement de la petite enfance.

En outre, le Vice-Président de la République a réaffirmé les engagements de l'Etat ivoirien pris à New York pour le sommet prochain de Tokyo en 2020 et a pris de nouveaux engagements pour la 3^e phase du mouve-

ment. A cet effet, notre pays s'est engagé, notamment, à renforcer la focalisation du Mouvement SUN sur la période des 1 000 premiers jours de vie en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, avec un focus sur l'allaitement. Dans cette dynamique, le Vice-Président de la République a accordé, en marge des travaux, plusieurs audiences à l'issue desquelles, il a pu obtenir l'assurance de partenaires techniques et financiers importants dont la JICA et l'USAID de poursuivre leur coopération avec notre pays et d'accompagner le Gouvernement.

Au titre du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en liaison avec le ministère du Pétrole, de l'Energie et des Energies Renouvelables;

Le Conseil a adopté une communication relative à la création de l'Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie (ESPE) au sein de l'Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro en partenariat avec l'Institut Français du Pétrole (IFP School). L'ESPE est une école à vocation sous-régionale qui permettra de former, en partenariat avec l'IFP School, des techniciens du secteur pétrolier. La formation d'une durée de quatorze (14) mois sera sanctionnée par deux (02) masters : l'un dédié à l'exploration-production des hydrocarbures et l'autre à la transformation et à la distribution des produits pétroliers.

La formation débutera à la rentrée prochaine, en septembre 2020.

Au titre du ministère de l'Economie et des Finances, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté une communication relative au changement de dénomination de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) en Banque Populaire de Côte d'Ivoire (BPCI). Suite à la dégradation de la qualité du portefeuille de la banque et de sa situation financière, le Conseil des Ministres a adopté, en 2017, un plan de restructuration et de recapitalisation en vue de permettre à la CNCE de poursuivre sa mission stratégique de bancarisation des populations. Le plan de restructuration et de recapitalisation prévoyait un changement d'identité visuelle et de dénomination, en vue de marquer une rupture avec les difficultés du passé. Compte tenu des résultats concluants relativement au rétablissement de l'équilibre financier de la banque qui, à ce jour, a absorbé la totalité des 53 milliards de francs CFA de recapitalisation prévus, renforcé sa gouvernance et mis en place une nouvelle stratégie commerciale axée notamment sur les classes populaires, la CNCE a atteint le cap du changement visuel. Aussi, le Conseil a entériné la nouvelle dénomination de la banque, à savoir « La Banque Populaire de Côte d'Ivoire », avec sa nouvelle signature « Partout proche de vous ».

Au titre du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique;

Le Conseil a adopté une communication relative à la réunion du Groupe des Investissements du Mécanisme de Financement Mondial (GFF) à Abidjan. Le Groupe des investisseurs du GFF regroupe des bailleurs de fonds qui se sont engagés à aligner leurs ressources sur la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et sur la nutrition. L'action du GFF porte sur la collecte des fonds nécessaires, au niveau mondial et régional, en vue de soutenir de manière optimale une action collective efficace au niveau national. Cette organisation prévoit, à Abidjan, du 21 au 23 novembre 2019, une importante réunion sur les défis et les perspectives du dossier d'investissement de la Côte d'Ivoire relativement aux objectifs du GFF.

Au titre du ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'état d'avancement et aux perspectives de la mise en œuvre du Projet Filets Sociaux Productifs (PFSP). Conçu sous la forme de transferts monétaires aux ménages défavorisés, le PFSP participe à la lutte contre la pauvreté et à la redistribution des fruits de la croissance.

A mi-parcours de sa mise en œuvre, le traitement des allocations trimestrielles des transferts monétaires aux ménages indique que 50 000 ménages bénéficiaires perçoivent effectivement leurs transferts, contre 35 000 initialement prévus au démarrage des opérations en 2017. Le volume de

transferts à fin septembre 2019 se chiffre à 13,2 milliards de francs CFA dont 12,8 milliards de francs CFA de transferts directs aux bénéficiaires et 388,5 millions de francs CFA de frais de retrait supportés par le projet. Les retours d'expérience font état de bonnes pratiques productives et d'inclusion sociale développées par les ménages concernés. Aussi, en raison des résultats tangibles obtenus, le PFSP a enregistré un financement additionnel de la Banque Mondiale d'un montant de 89,100 millions d'euros pour poursuivre la phase d'extension du projet, notamment, au milieu urbain.

Ainsi, pour le milieu urbain, tout comme pour le milieu rural, le financement conjoint de l'Etat et de la Banque Africaine de Développement (BAD) permettra, dans le cadre du PsGov, de consolider l'extension de la couverture et d'atteindre en 2020, une cible de 150 000 ménages. Tout le territoire national sera ainsi couvert avec l'identification, dès le premier trimestre de l'année 2020, de ménages défavorisés dans les anciennes et les nouvelles régions.

D- DIVERS

Le Chef de l'Etat participera à la Conférence du « G20 Compact With Africa », le mardi 19 novembre 2019, à Berlin en Allemagne.

Fait à Abidjan, le 13 novembre 2019

SIDI TIÉMOKO TOURE
Ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du Gouvernement
porteparole@communication.gouv.ci

La Côte d'Ivoire et le Vatican en phase

En prélude à la célébration des 50 ans de coopération diplomatique entre les deux États, Marcel Amon-Tanoh, ministre des Affaires étrangères, a présidé la cérémonie d'ouverture du séminaire qui prendra fin demain.

Développement humain intégral, chemin de paix, chemin d'avenir ». C'est autour de ce thème que des experts de certains ministères, des représentations diplomatiques, des confessions religieuses, de la société civile et de la jeunesse vont réfléchir jusqu'à demain. Hier, au cours de la cérémonie d'ouverture de ces travaux en présence de plusieurs membres du gouvernement, des hauts responsables des confessions religieuses et du secrétaire du Dicastère pour le service du développement humain intégral du Vatican, venu de Rome, Marcel Amon-Tanoh, ministre des Affaires étrangères, a appelé à mettre au cœur de toutes les activités, le développement humain et la paix, facteurs de stabilité de la société, pour garantir l'avenir de la jeunesse. Il a donc souhaité que les différentes thématiques contribuent à mener les réflexions en tenant compte des visions

conjointes du Pape François et du Président Alassane Ouattara sur la question de la prise en charge de la vulnérabilité de l'homme. « Nous devons placer l'être humain au cœur de nos initiatives, nos décisions et nos choix ; veiller à la juste répartition des ressources des pays en prenant en compte ceux qui assurent des responsabilités », a-t-il soutenu. Cela permettra, précise le ministre, de juguler un tant soit peu les nombreuses menaces qui pèsent sur le monde en général. Au moment où les droits humains ne sont non seulement pas respectés mais aussi que la précarité ne cesse de croître. Pour le ministre des Affaires étrangères, la Côte d'Ivoire sait combien il est difficile de se remettre sur le chemin de la paix lorsqu'on a vécu une longue crise comme celle qu'elle a traversée, il y a dix ans. C'est pourquoi, il invite à préserver la paix qui prévaut actuellement, en respectant surtout la personne humaine et en œuvrant à son épa-



Autorités ivoiriennes et du Vatican ont posé pour la postérité. (PHOTO: JULIEN MONSANT)

nouissement. Ceci, en ayant au centre de la gouvernance, la justice sociale, la compréhension mutuelle, le dialogue et la négociation « Pour lever les tensions entre les personnes, les communautés ou les peuples ». Bruno-Marie Duffé, secrétaire

du Dicastère pour le service du développement humain intégral du Saint Siège, appelle, quant à lui, à primer la culture de la rencontre. Car selon le Pape François, se rencontrer, c'est se laisser toucher dans son cœur et son âme par ce que dit l'autre.

La Côte d'Ivoire, fait-il remarquer, a une immense richesse culturelle qu'il faut préserver. « C'est aujourd'hui le temps de trouver le vrai chemin, pour respecter ceux qui nous ont légué le pays et pour préparer ceux qui assureront la relève », insiste-t-il.

Selon le secrétaire du Dicastère du Saint Siège, le thème retenu pour la rencontre initiée conjointement par la représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire au Vatican, et le ministère des Affaires étrangères, renvoie à trouver les réponses à plusieurs questions. Notamment comment produire et partager équitablement les ressources ? Comment vivre le bonheur de déployer ses talents ? Et surtout cerner l'importance du partage et de la qualité de la parole. Tour à tour, le Cardinal Jean-Pierre Kutwa, Archevêque de la Côte d'Ivoire, le Cheick Boikary Fofana, président du Conseil supérieur des imams, des mosquées et des Affaires islamiques de Côte d'Ivoire et le révérend Ediemou Blin Jacob, président du Forum national des confessions religieuses ont salué l'initiative. Avant de s'engager, chacun de son côté, à s'investir dans la préservation d'une paix véritable et durable.

HERVEADOU



ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 08 NOVEMBRE 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 08 novembre 2019, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à cinq (5) et sept (7) ans pour un montant de 50 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 08 novembre 2019, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

| RESULTAT GLOBAL | |
|--|-----------------|
| Montant global des soumissions (F CFA) | 197 306 430 000 |
| Dont ONC | 5 000 000 000 |
| Montant retenu (F CFA) | 55 000 000 000 |
| Dont ONC | 4 821 870 000 |
| Taux de couverture | 394,61% |

| Emission simultanée du 08 novembre 2019 | OAT 5 ANS | OAT 7 ANS |
|---|-----------------|----------------|
| Montant global des soumissions (F CFA) | 125 898 820 000 | 71 408 510 000 |
| Dont ONC | 5 000 000 000 | 0 |
| Montant retenu (F CFA) | 19 287 500 000 | 35 712 500 000 |
| Dont ONC | 4 821 870 000 | 0 |
| Prix Marginal | 100,0301% | 100,0000% |
| Prix Moyen Pondéré | 100,1932% | 100,0013% |
| Rendement Moyen Pondéré | 5,95% | 6,15% |
| Nombre soumissions | 27 | 18 |
| Nombre de participants | 54 | 46 |
| Taux d'absorption | 15,32% | 50,01% |

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 08 novembre 2019

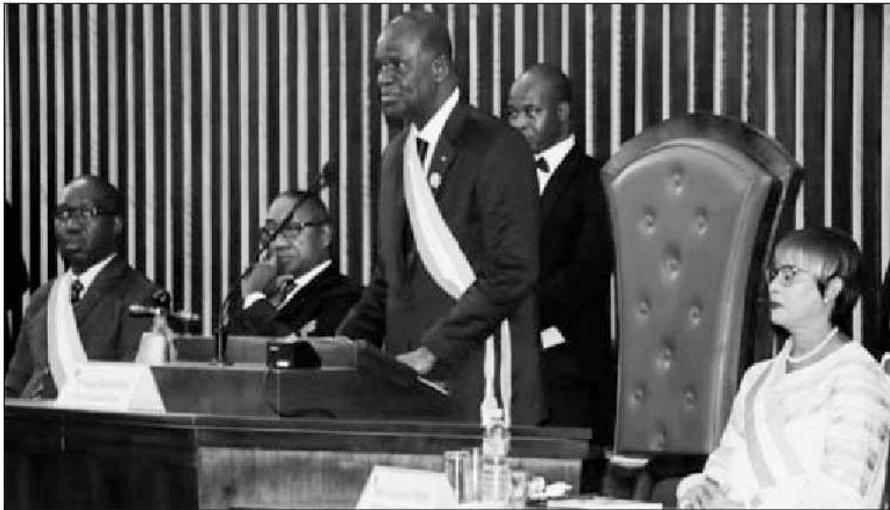
Le Directeur
Adrien DIOUF

BP : 4709 Dakar RP-Sénégal – Tél. : +221 33 839 10 10
E-mail : agencuumoatitres@umoatitres.org
www.umoatitres.org

Cinq projets de loi adoptés

Les députés étaient hier, au siège de leur institution, au Plateau, en séance plénière.

Les députés se sont retrouvés, hier, à l'hémicycle, pour examiner 5 projets de loi qui ont été soumis à leur appréciation. Ces dispositions ont toutes été votées à la majorité des membres qui ont pris part à cette séance plénière. Le premier texte de loi à avoir été adopté est celui portant ratification de l'ordonnance n°2018-357 du 29 mars 2018, modifiant l'article 6 de l'ordonnance n°2013-481 du 2 juillet 2013 fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains, à l'exception de ceux destinés à l'industrie ou à la promotion touristique. Le deuxième à être ratifié par les parlementaires a trait à l'ordonnance n°2018-808 du 24 octobre 2018 relative au pouvoir disciplinaire du ministre de la Sécurité et



Les lois ont été votées à la majorité des membres. (PHOTO D'ARCHIVES)

visé à réprimer avec célérité et efficacité les actes graves commis par certains hommes en tenue. A l'instar de ces deux projets de loi, 3 autres textes ont reçu l'approbation de la représentation nationale. Il y a le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2019-636 du 17 juillet 2019, modifiant la loi n°99-476 du 2 août 1999 portant institution de régimes de prévoyance sociale des travailleurs indépendants. Le projet de loi modifiant la loi n°2018-974 du 27 décembre 2018 portant statut des commissaires de justice. Et le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2019-637 du 17 juillet 2019, modifiant la loi n° 99-476 du 2 août 1999 portant définition et organisation des institutions de prévoyance sociale.

KANATÉ MAMADOU

Meeting des femmes du Rhdp le samedi 23 novembre

Plus de 10 mille militantes attendues au Parcs des sports

Toutes les femmes du Rhdp au Parcs des sports de Treichville le samedi 23 novembre pour montrer leur engagement au Président Alassane Ouattara. Tel est en substance l'appel lancé, hier, par Jeanne Peuhmond aux femmes houphouëtistes à la Rue Lepic à Cocody. En sa qualité de directrice exécutive adjointe chargée des femmes, elle a soutenu que cette mobilisation qu'elle espère grandiose, démontrera que les militantes du Rhdp veulent prendre toute leur place dans la machine électorale de leur formation politique et ainsi montrer à tous qu'elles demeurent une force incontournable qui a toujours été en première ligne du combat.

« Nous attendons 10 mille voire 15 mille participantes à ce grand meeting », a-t-elle insisté, tout en rassurant que toutes les dispositions utiles seront prises pour assurer leur sécurité sur les lieux. Par ailleurs, la conférencière a fait savoir que cette manifestation que les femmes houphouëtistes prévoient d'organiser marquera le début des activités de masse du Rhdp depuis son congrès ordinaire. « Du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest en passant par le Centre, les femmes du



Jeanne Peuhmond (au centre) a sonné la mobilisation. (PHOTO:DR)

Rhdp viendront entendre la bonne nouvelle, celle d'une Côte d'Ivoire qui restera toujours abonnée à la paix, au développement et à la stabilité grâce au Rhdp et au Président Alassane Ouattara », a-t-elle informé. Puis de lancer : « Femme militante de l'UFRhdp, les dynamiques filles de la jeunesse féminine étudiante et active, et nos braves femmes, membres de nombreuses associations et groupements féminins viendront également démontrer à la commu-

nauté nationale et internationale que le bien-être des Ivoiriens et Ivoiriennes se trouve au Rhdp ». La directrice exécutive adjointe chargée des femmes a souhaité que, pour cette « fête grandiose », les participantes soient toutes habillées du pagne de l'alliance des houphouëtistes. Elle a, en outre, précisé que la gent féminine est engagée auprès du Chef de l'Etat parce que celui-ci a posé des actions concrètes qui constituent aujourd'hui des avancées réelles dans

la promotion de leurs droits et leur émancipation économique et sociale. C'est pour quoi, dira-t-elle, « Le Président Alassane Ouattara inspire confiance aux femmes ivoiriennes ». Jeannot Peuhmond, durant ces échanges, avait à ses côtés, Ehui Agnéro Odette et Touré Aya Virginie, respectivement présidente des femmes du Rhdp et présidente chargée des associations, des organisations et groupements féminins de ce parti politique.

K. MAMADOU

Prévention des conflits Une cinquantaine de leaders d'association formés

Une cinquantaine de responsables d'association et d'organisation œuvrant dans le domaine de la cohésion sociale ont été formés, hier. Cette formation qui vise à renforcer leurs capacités a eu lieu à la mairie de Yopougon. Le directeur de la cohésion sociale, Séka Michel, représentant le ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la pauvreté à ce séminaire, a indiqué que cet atelier permettra de donner les armes aux participants pour prévenir et gérer les

conflits. Séka Michel a, en outre, fait savoir que deux modules meubleront ce temps de formation. Il s'agit, à l'en croire, du module sur la prévention et la gestion des conflits et celui relatif à la gestion des rumeurs. Coulibaly Mamadou, au nom du maire de Yopougon, s'est félicité de la tenue de cet atelier dans sa commune. Il a invité les participants à suivre les cours avec beaucoup d'intérêt, en vue d'être les ambassadeurs de la paix et de la cohésion sociale dans leurs cités et même partout en Côte d'Ivoire.

K.M.

CHERS LECTEURS

« C'EST VOUS QUI LE DITES » est la rubrique qui vous est dédiée, **les lundis, jeudis et samedis**.

Avec vos mots et dans votre style, dites-nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivante : amedee.assi@fratmat.info)

Enseignement supérieur en Côte d'Ivoire Plus de 253 000 étudiants pour 16 000 enseignants

Un atelier de restitution et de validation des données statistiques 2018-2019 a eu lieu, hier, à l'Ensea.

Disposer d'un annuaire statistique fiable et en temps réel afin de répondre aux besoins du dispositif de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire. C'est à cet exercice que se livre la direction de la Planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, depuis 2014. Un atelier de validation des données statistiques au titre de l'année académique 2018-2019 a eu lieu, hier, à l'Ensea. Entamée depuis le mois d'avril 2019, l'élaboration des statistiques concerne la population estudiantine dans les universités et grandes écoles publiques et privées, les ressources humaines, les infrastructures, les œuvres universitaires. De la présentation du professeur Moussa Sylla, directeur de la Planification, l'on retiendra que la population estudiantine ivoirienne est



Le directeur de cabinet adjoint, Simplicio Dion (au centre), a, au nom du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, présidé l'ouverture de l'atelier.

estimée à 253.955, répartie comme suit : 117.755 étudiants dans les universités publiques, soit un taux de 46,37% contre 15.494 au privé. Quant aux grandes écoles, 88.530 sont inscrits dans le privé, soit 47,53%, contre 15.494 au public. S'agissant des enseignants, 16.378 sont enregistrés pour les universités

et grandes écoles, tant privées que publiques. Toutefois, l'étude précise que les présentes données statistiques ne prennent pas en compte les 100 mille bacheliers de l'année 2019. En attendant la consolidation des données des établissements retardataires, l'étude a porté sur 403 établissements d'enseignement supérieur

fonctionnels. À savoir 7 universités publiques, 33 universités privées, 35 grandes écoles publiques et 328 privées. C'est pour cela que le directeur de cabinet adjoint, Simplicio Dion, représentant le ministre Albert Mabri Toikeusse, a demandé à la direction de la Planification de sensibiliser les établissements qui n'ont pas en-

core mis à disposition leurs statistiques, de le faire au plus tard le 30 novembre pour permettre au ministère de tutelle d'avoir des données précises. Car, dira-t-il, c'est sur la base des renseignements des années antérieures que le gouvernement a réalisé d'importants investissements dans le secteur. Il s'agit entre autres de la réhabilitation et l'équipement des universités et centres de recherche publics, de

l'ouverture à l'année académique 2016-2017, de l'université virtuelle et de celle de la ville de Man. En plus de celles de Bondoukou et San-Pedro qui ouvriront à la rentrée 2020-2021. Pour ce qui est du budget, l'étude révèle que l'État a alloué 214,897 milliards en 2019, soit un peu plus de 2% du budget national contre 226,197 milliards en 2018.

MARC YEUVOU

Éducation, formation continue Une école française s'installe à Abidjan

Une délégation de haut niveau conduite par le directeur général du groupe IPAG, Guillaume Bigot, séjournera en Côte d'Ivoire du 18 au 22 novembre 2019. Il s'agit d'une mission de travail de 5 jours en Côte d'Ivoire, consacrée à des rencontres avec les institutions, les confédérations, collectivités et entreprises de Côte d'Ivoire. À travers ces rencontres, les responsables de ce groupe entendent consolider leurs ambitions d'implantation de leur école, en Côte d'Ivoire, notamment dans le domaine de la formation continue à l'endroit des cadres et hauts potentiels, au sein des différentes organisations nationales et sous-régionales. Cette mission, a également pour but d'identifier les segments de marchés pertinents, ainsi que la majeure partie des acteurs concernés par la formation continue. C'est donc à partir d'Abidjan que cette école élaborera son catalogue d'offres pour

l'Afrique de l'Ouest, des masters spécialisés, des MBA, des séminaires intra ou inter-entreprises. Ainsi, la délégation aura des rencontres de haut niveau à la Primature ainsi qu'avec Abdallah Albert Mabri Toikeusse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui, par ailleurs, a fait l'honneur d'accorder à l'IPAG son haut parrainage, aux côtés de l'Ambassadeur de France, Gilles Huberson, parrain, à la conférence de présentation des programmes de "l'Executive Education", prévue le jeudi 21 novembre, au Plateau. Cette mission revêt donc un caractère particulièrement important pour la délégation parisienne, se projetant comme un nouvel acteur de référence dans la formation continue en Côte d'Ivoire, et affiche sa confiance dans les perspectives économiques et en montées en compétences des acteurs socio-économiques du pays ainsi que ceux de la sous-région.

G. B.
(INFO : SERCOM)

Santé publique La grève peu suivie

Le débrayage prévu dans les hôpitaux publics, en début de semaine, par un groupe de professionnels de la santé n'aura visiblement pas atteint son objectif. Trois jours après la grève qui devait débiter le lundi 11 novembre, les établissements sanitaires du district d'Abidjan que nous avons visités continuent de fonctionner. Au Centre hospitalier universitaire (Chu) de Cocody, la quasi-totalité des personnels soignant et administratif, en dehors des permissionnaires, étaient à leurs postes ce mercredi. Aux urgences, une foule de patients ou de parents de patients attendaient d'être reçus en consultation ou de passer à la caisse pour l'achat d'un ticket. Dame Djénéba, parente d'un malade, que nous avons abordée au sujet de la grève, s'est dit étonnée de l'apprendre. « Depuis hier



Le Chu de Cocody, comme la plupart des hôpitaux publics d'Abidjan, a accueilli de nombreux malades, hier.

(mardi : ndr) je suis ici avec mon frère malade. Nous avons été bien reçus. Il a été normalement consulté et bénéficie de soins adéquats. Je ne sais pas de quelle grève vous parlez », a-t-elle répondu, quelque peu agacée par l'objet de notre présence sur les lieux. Toujours dans l'enceinte du Chu de Cocody, Dominique Tiessé Bi, un ensei-

gnant, témoigne lui aussi qu'il est venu pour son fils qui doit subir une intervention chirurgicale. « Les choses se passent bien. Les médecins sont là. Seulement, on me dit que l'opération de l'enfant doit se faire dans un service délocalisé du Chu de Yopougon. Ce service ne l'étant pas encore, nous sommes dans l'attente », fait-il savoir.

Comme à Cocody, le Chu de Treichville affichait, hier, le visage d'un jour ordinaire de travail. Il y avait du beau monde dans les allées du centre hospitalier. Aucune présence policière sur place. « Contrairement à ce qu'ont dit certains de vos confrères, le Chu de Treichville n'a pas été bouclé par les forces de l'ordre. Tout le monde circule librement ici », nous informe un agent, sous le couvert de l'anonymat. Le directeur de l'établissement, Étienne Yao, et le directeur administratif et financier, avec qui nous avons brièvement échangé, ont indiqué que le mouvement de grève annoncée par des syndicalistes, mis en minorité par leurs pairs, n'a pas du tout prospéré au Chu de Treichville. Nous l'avons constaté lors de notre passage à la mi-journée. Tous les services que nous avons visités étaient ouverts, les personnels présents.

GERMAIN GABO

COMUNIQUE

Madame **KONE MASSANDJE**, commerçante résidant à Abidjan, prie Monsieur **KADJO Koffi** n° : 02 13 24 76, de prendre contact avec elle pour mutation du lot n°134 ilot n° 23. Téléphone : 05 17 84 81 / 05 04 28 75/59 21 20 23

Produits agricoles locaux

Des stratégies pour porter à 50% le taux de transformation

La 6^e édition des journées au profit des entreprises du secteur de la petite transformation, des équipementiers et des structures de financement, aura lieu les 12 et 13 décembre au siège du Cdt à Marcory-Biétry.



Plusieurs spéculations feront l'objet d'échanges.

La problématique de la transformation des produits agricoles locaux en vue de leur donner une valeur ajoutée préoccupe le gouvernement ivoirien. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de sa po-

litique de vulgarisation des technologies de transformation et de valorisation des produits agricoles, le Centre de démonstration et de promotion de technologies (Cdt) organise chaque année des journées au profit des entreprises du secteur de la petite transformation, des équipementiers et des structures de financement, des surfaces de commercialisation des produits locaux. La 6^e édition aura lieu les 12 et 13 décembre au siège du Cdt à Marcory-Biétry. Le lancement de cette acti-

leurs partenaires. Ces journées visent, entre autres, à la mise en relation des acteurs de la petite transformation en vue d'améliorer significativement la compétitivité des transformateurs et porter surtout le taux de transformation des matières premières agricoles à 50%. Ensuite, il s'agira aussi de positionner stratégiquement les petites transformateurs sur les emballages éco-conçus (conciliation emballages et considérations environnementales ; des emballages respectant les normes écologiques en explorant les innovations et technologies vertes

(prise en compte de l'environnement par les innovations et technologies). Edmond Appia, directeur de la valorisation des produits agricoles du ministère de l'Agriculture et du Développement durable, a salué l'initiative de Cdt et les acteurs de la chaîne de valeur. Pour lui, la transformation locale pour la valorisation des produits agricoles reste encore insuffisante face aux défis à relever. De telles initiatives sont susceptibles d'éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

DAVID YA

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

N° 19/2019/CBKE/SG/DST DU 28 OCTOBRE 2019

Monsieur DJIBO YOUSSEUF NICOLAS, Maire de la Commune de Bouaké, porte à la connaissance du public, qu'une Enquête de Commodo et Incommodo, d'une durée de trente (30) jours, allant du 28 octobre au 26 novembre 2019 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, au sujet d'une demande d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) de la parcelle de terrain, d'une superficie de 00 hectare 38 ares 60 centiares (3.860 m²) sise à TSF-NORD, dans la Commune de Bouaké, présentée par Madame KASSIRI HODA EPOUSE NADAFI.

Monsieur OULAI KOUTONI CYRILLE, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°19/2019/CBKE/SG/DST du 28 octobre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans un registre ouvert à cet effet.

Le Maire
DJIBO YOUSSEUF NICOLAS

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

N° 20/2019/CBKE/SG/DST DU 28 OCTOBRE 2019

Monsieur DJIBO YOUSSEUF NICOLAS, Maire de la Commune de Bouaké, porte à la connaissance du public, qu'une Enquête de Commodo et Incommodo, d'une durée de trente (30) jours, allant du 28 octobre au 26 novembre 2019 inclus, est ouverte dans les bureaux de la Direction des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, au sujet d'une demande d'attribution d'une parcelle de terrain, d'une superficie de 3.600 m² sise à TIEREKRO, formant l'ilot n° 168, sur l'axe Bouaké Diabo, dans la Commune de Bouaké, présentée par la Mission Internationale pour le Soutien des Amies (MISA), représentée par le Pasteur DALI Brou N'Guessan Noël, en vue de construire un édifice religieux.

Monsieur OULAI KOUTONI CYRILLE, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bouaké, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°20/2019/CBKE/SG/DST du 28 octobre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites tous les jours ouvrables aux heures réglementaires dans un registre ouvert à cet effet.

Le Maire
DJIBO YOUSSEUF NICOLAS

Construction durable

Une nouvelle entreprise officiellement inaugurée le 21 novembre

Sept membres du gouvernement conduits par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, sont annoncés à la cérémonie d'inauguration officielle des installations de la Société industrielle de produits plastiques et chimiques (Sippec), le 21 novembre prochain. Cette

cérémonie est placée sous le haut patronage du Premier ministre. L'information a été donnée hier par le chargé des relations publiques de l'entreprise. En marge de la cérémonie, une conférence sera dite autour du thème "Les objectifs de développement durable : quel engagement de Sippec à l'horizon 2030?".

A. BAMBA

APPEL À MANIFESTATION DE BUREAUX

Dans le cadre de l'optimisation de ses activités maritimes, CONTROL UNION CÔTE D'IVOIRE met en vente l'ensemble de ses bureaux sis à Vridi Canal face au terminal à conteneurs.

OBJET : VENTE DE L'ENSEMBLE DES BUREAUX DE CONTROL UNION CÔTE D'IVOIRE sur une superficie de 2000 m² enregistré sous bail emphytéotique.

PROCÉDURES

▶ ÉTAPE 1 : EXPRESSION D'INTÉRÊT ET VISITE DU SITE

Les personnes ou entreprises sont priées de contacter le département administratif de Control Union au ☎ (+225) 21.27.05.55

Pour manifester leur intérêt et prendre rendez-vous pour la visite du site.

▶ Les visites auront lieu du lundi au vendredi. De 9h00 à 11h00 - De 14h00 à 16h00.

La date limite de transmission des offres d'achat est fixée au 31 janvier 2020.

Renseignements complémentaires :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu du lundi au vendredi de 10h00 à 15h00 au ☎ (+225) 21.27.05.55

▶ ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les candidats désireux de faire une proposition d'achat seront invités à le faire uniquement à l'adresse suivante : control.union@yahoo.fr

En mentionnant :

- 1- Nom de la personne morale ou physique
- 2- Adresse
- 3- Montant de l'offre
- 4- Mode paiement

Objet réf. : Offre bureaux, Vridi Canal.



Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire Le gouvernement reprend le contrôle de l'institution

Un communiqué du ministère de l'Économie et des Finances indiquant l'annulation de la cession des parts de l'État a été publié hier.

Devant la situation difficile des clients de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (Bhci), le gouvernement a décidé hier de prendre les choses en main. Dans un communiqué publié par le ministère de l'Économie et des Finances, l'État a décidé « d'annuler l'opération de cession de ses parts, et de reprendre en main, le contrôle de la Banque ». Cette décision gouvernementale est consécutive aux conclusions des travaux de la Commission bancaire et des commissaires aux comptes relativement à la gestion de la Bhci. Et en réaction aux difficultés dans l'accomplissement de certaines opérations courantes, le gouvernement tient à rassurer les déposants et partenaires de l'établissement que tout sera mis en œuvre pour leur permettre d'effectuer normalement leurs différentes opérations et de protéger leurs



Une vue de la façade de l'agence principale de la banque. (PHOTOS : DR)

intérêts. Le gouvernement avait déjà fait savoir, il y a quelques jours, que cette situation des clients est suivie de près par les autorités et que le ministère de l'Économie et des Finances fe-

rait une communication dans ce sens. Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, avait déclaré que « dans tous les cas, le système bancaire est très surveillé » et

que s'il y a « des situations qui mettent en danger les intérêts des Ivoiriens », l'État prendrait des mesures nécessaires.

ABOUBAKAR BAMBA

Reboisement Les écoliers de Treichville s'engagent



Le ministre des Eaux et Forêts (en casquette au centre) procédant au planting d'un arbre forestier avec quelques élèves.

La reconstitution du couvert forestier ivoirien doit être l'affaire de tous, y compris des enfants qui doivent grandir avec de bons réflexes dans leur comportement vis-à-vis de la forêt, entre autres planter et protéger l'arbre. C'est en substance le message que le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a passé à l'assistance à l'occasion de la cérémonie de planting d'arbres qui s'est tenue, hier, après-midi, au groupe scolaire Régional de Treichville. Les élèves de cet établissement primaire centenaire étaient tout enthousiastes de prendre part à cette opération initiée par l'Ong *Ivo Green*, en partenariat avec la Société ivoirienne de distribution automobile (Socida). « Si nous continuons sur la tendance de dégradation du couvert forestier, d'ici 10 ans, nous n'aurons plus de forêt en Côte d'Ivoire. Orsi, dès maintenant, nous inculquons aux enfants l'amour de l'arbre, ils grandiront avec le réflexe de toujours le protéger. C'est pourquoi nous saluons vivement cette initiative. Les enfants sont notre espoir dans

cette lutte pour la reconstitution et la préservation de notre patrimoine forestier », a déclaré le ministre Donwahi. Un message bien reçu par les autorités éducatives présentes qui ont, elles aussi, réaffirmé leur engagement à accompagner le ministère des Eaux et Forêts dans les actions de reboisement. D'ailleurs, avec leur appui, un groupe d'élèves de l'établissement hôte ont mis en place avec leurs pairs d'autres écoles privées de Treichville un club de promotion du reboisement et de toute action visant la préservation de la forêt dénommée « Les amis de la forêt » qui a été baptisée par le ministre Donwahi. Il a profité de l'occasion pour annoncer et mobiliser tout le monde autour de l'opération « Un jour, un million d'arbres » qui se fera, demain 15 novembre, Journée de la paix, sur toute l'étendue du territoire national. Cette opération vise à amener toutes les populations à simplifier dans la politique de reboisement conduite par le Gouvernement.

FAUSTIN ÉHOUMAN

Communiqué relatif à la situation de la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (BHCI)

Suite aux conclusions des travaux de la Commission Bancaire et des Commissaires aux Comptes relativement à la gestion de la BHCI et face aux difficultés persistantes que connaissent les déposants et partenaires de

l'établissement dans l'accomplissement de certaines opérations courantes, le Gouvernement a décidé, d'un commun accord avec le repreneur, la société Westbridge Mortgage Reit, d'annuler l'opération de cession de ses parts, et de reprendre en

main, le contrôle de la Banque. Le Gouvernement tient à rassurer les déposants et l'ensemble des usagers de la Banque, de la continuité des activités de la BHCI. Le Gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires, en vue

de préserver les intérêts de la clientèle et de permettre à la BHCI de retrouver son fonctionnement normal.

FAIT À ABIDJAN,
LE 13 NOVEMBRE 2019
ADAMA COULIBALY,
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la Commune de Bonoua a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'en application de la lettre n° 01517/MCLU/DGUF/DDU/SAS/FD/NAJ du 29 avril 2019 du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du 04 novembre 2019 au 03 décembre 2019 inclus est ouverte dans les locaux de la Mairie de Bonoua en vue d'une demande d'établissement d'arrêté de Concession Définitive sur une parcelle de terrain d'une superficie de 68.028 m² (06 ha 80 a 28 ca) située à MOHAME (Commune de Bonoua), introduite par Monsieur BAHOTO Antoine, Cel : 05-97-66-16.

Cette parcelle est délimitée comme suit : Au Nord par un terrain non identifié ; au Sud par la parcelle B ; à l'Est par la parcelle en immatriculation ; à l'Ouest par la parcelle de Monsieur WOGMIN.

Monsieur KOUAME Ehouman Désiré, Chef des Services Techniques, nommé Commissaire Enquêteur par décision n° 272/CB/SG du 04 novembre 2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites dans un registre ouvert à cet effet, et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires.

Bonoua, le 04 novembre 2019
AME THIER Koua Jean Paul
LE MAIRE

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur BEUGRE JOACHIM, Maire de la Commune de Jacqueville, porte à la connaissance de la population et de tous ceux qui ont des intérêts à Jacqueville qu'en application de la lettre référencée n° 19-002525/MCLU/DGUF/DDU/SAS/DF/KN en date du 23 Septembre 2019 de la Directrice du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme à Abidjan, une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de quarante cinq (45) jours, allant du 18 Octobre 2019 au 1^{er} Décembre 2019 inclus, est ouverte dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Jacqueville, relativement à la demande de l'établissement de l'arrêté de Concession Définitive (ACD) formulée par Monsieur le Représentant de la SCI TRY BEACH, sur une parcelle de 00 ha 24 a 34 ca sise à ABREBY, Commune de Jacqueville.

Monsieur KOUADIO N'GORAN ELIE, Agent Technique, chargé du domaine aux Services Techniques de la Mairie de Jacqueville, nommé Commissaire - Enquêteur, par décision n° 2019-25/CJ/SG/ST du 17 Octobre 2019, a qualité pour recevoir, aux jours et heures ouvrables, toutes les oppositions, réclamations et autres observations qui pourraient être faites et de les consigner dans un registre ouvert à cet effet.

Fait à Jacqueville, le 17 Octobre 2019
BEUGRE JOACHIM
LE MAIRE

REGION DU SUD-COMOE

DEPARTEMENT DE GRAND-BASSAM



COMMUNE DE GRAND-BASSAM

SERVICES TECHNIQUES

COMMUNIQUÉ DE MISE EN DEMEURE

LE MAIRE DE GRAND-BASSAM INVITE LES ACQUÉREURS DES LOTS NON SOLDÉS SIS AU QUARTIER MOCKEY-VILLE EXTENSION, DONT LES NOMS SUIVENT, À BIEN VOULOIR SE METTRE À JOUR DE LEUR PAIEMENT AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2019, DÉLAI DE RIGUEUR.

PASSÉ CE DÉLAI, LA MAIRIE SE RÉSERVE LE DROIT DE RETIRER CES LOTS POUR ATTRIBUTION.

| N°ordre | NOM ET PRENOMS | ILOTS | LOTS | QUARTIER |
|---------|-------------------------|-------|------|------------------------|
| 1 | KRAH KOUAME JEAN-PIERRE | 133 | 1578 | Mockey-Ville Extension |
| 2 | LOE LIGNON VINCENT | 151 | 1589 | Mockey-Ville Extension |
| 3 | KOFFI KOUASSI LOUIS | 157 | 1650 | Mockey-Ville Extension |
| 4 | KOUAKOU KOFFI MARTIAL | 153 | 1601 | Mockey-Ville Extension |
| 5 | APPIA AKOLIA LOUISE | 130 | 1335 | Mockey-Ville Extension |
| 6 | OUATTARA OSSENOU | 166 | 1721 | Mockey-Ville Extension |
| 7 | MAMADOU OUATTARA | 166 | 1729 | Mockey-Ville Extension |
| 8 | FADIKA NANA | 154 | 1605 | Mockey-Ville Extension |

Fait à Grand-Bassam, le 31/10/2019
JEAN-LOUIS MOULOT
LE MAIRE

Dr Lénissongui Coulibaly, (Pca de la Lonaci et membre du Conseil politique du Rhdp) “Ouattara est le meilleur présidentiable du moment”

L'ancien proche collaborateur de Henri Konan Bédié qui a déposé ses valises au Rhdp, il y a un an, salue les actions du Chef de l'État et dresse son bilan en tant que Pca de la Lonaci.

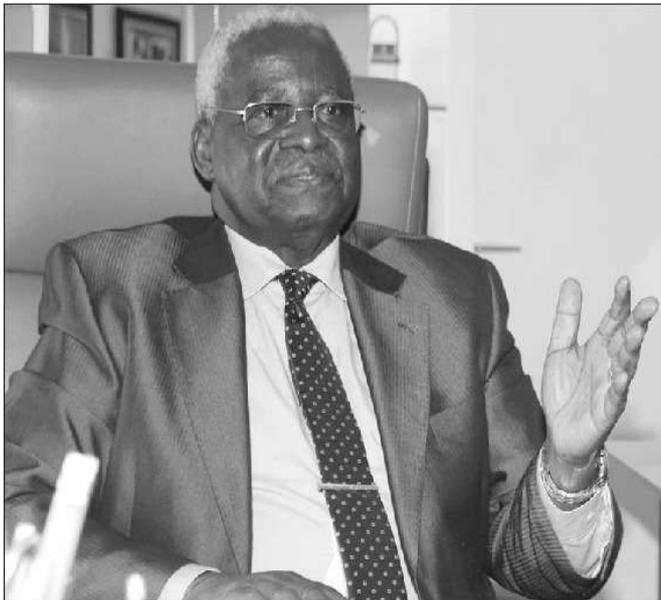
Vous avez quitté le Pdc-Rda pour le Rhdp en 2018. Quel bilan un an après ?

Il n'y a pas lieu de parler de bilan, car je n'ai pas quitté un parti pour un autre. Nous étions tous dans le Rhdp et j'y suis toujours. Et je me sens à l'aise, moralement et physiquement, aujourd'hui plus qu'hier. Je suis déterminé comme jamais à donner le meilleur de moi-même pour ce parti. En réalité, je milite pour le Rhdp depuis 2005, donc depuis sa création à Paris. J'étais un collaborateur immédiat du Président du Pdc-Rda Henri Konan Bédié et nous en avons parlé à plusieurs reprises. Singulièrement lorsque notre pays a traversé les crises que nous connaissons. Nous étions à sa table, Alphonse Djédjé Madi et moi, à Paris, et il nous a demandé de réfléchir à des voies et moyens pour aller dans le sens de ce qui est devenu aujourd'hui le Rhdp. Ce n'est donc pas nouveau pour moi, il y a très longtemps que j'y suis.

Lorsque l'alliance a été mise en place, nous y avons tous milité avec nos cœurs, parce qu'on a été convaincu du fait que dans la situation que vivait notre pays, après le départ du père fondateur, il n'était pas possible de faire autre chose contraire à l'unité et à l'union de tous ceux qui se réclamaient de Félix Houphouët-Boigny. Voilà notre démarche. Parce que ceux qui étaient au pouvoir avaient tous les moyens, l'armée, les finances, l'administration... On ne pouvait rien faire tant que les enfants de Félix Houphouët-Boigny ne s'étaient pas mis ensemble. C'est le meilleur moyen pour les enfants se réclamant d'Houphouët-Boigny de mettre ensemble. Je considère que je ne suis pas parti d'un parti politique pour un autre, donc je me sens à l'aise. J'ai une paix de cœur, je ne regrette rien.

Avec cette paix de cœur, quelles actions envisagez-vous pour vulgariser l'Houphouëtisme ?

Toutes nos actions politiques sont guidées par l'Houphouëtisme, qui est basé sur une philosophie de paix et de dialogue. J'ai déjà animé plusieurs conférences à travers le pays, comme par exemple à San-Pedro en décembre



(PHOTO: JOSÉPHINE KOUADIO)

2018 et Boundiali, chez moi, en septembre 2019. Je crois qu'il faut expliquer l'Houphouëtisme aux nouvelles générations qui n'ont pas ou peu connu Houphouët-Boigny. Et je pense que tous les membres des instances du Rhdp doivent saisir toute occasion pour parler des idéaux de paix et de dia-

vent faire la part des choses entre quelqu'un qui promet et celui qui fait, ou qui réalise. Elles savent que tout est à leur portée maintenant. Adduction d'eau, l'électricité, des centres de santé, des écoles, les routes, etc. Par exemple Boundiali, qui était une petite ville, est en train de se développer. La

tez-vous contribuer à la victoire du parti présidentiel ?

Quand on regarde les actions du Rhdp, surtout lorsqu'on a fait le lancement des adhésions, beaucoup de gens s'inscrivent. C'est déjà le premier pas important. Ces actions doivent se poursuivre. Pour la présidentielle de 2020, il suffira de mettre en lumière toutes

Que cache votre combat pour le Rhdp ?

Mon combat est un combat d'explication. Je mène ce combat non pas pour obtenir un poste où quoi que ce soit. J'ai été maire pendant 15 ans, trois mandats successifs, je ne cours pas après un poste. Je cours pour le Rhdp. Si le Rhdp gagne, je considère que j'ai gagné pour y avoir contribué. Notre combat est facilité par les réalisations infrastructurelles. Qu'est-ce que ceux qui ont promis ont fait ? La population doit pouvoir faire elle-même cette comparaison entre ceux qui promettent de réaliser, qui en ont eu l'occasion mais qui n'ont rien fait et ceux qui travaillent et qui réalisent effectivement. Tout le monde est conscient de ces réalisations qui donnent de plus en plus de visibilité à notre région, la Bagoué, et à toute la Côte d'Ivoire.

Je pense qu'il faut humblement reconnaître qu'il y a beaucoup de choses qui sont faites pour permettre à la Côte d'Ivoire de vivre en paix et cela est important pour des élections apaisées que toute personne de bon sens doit souhaiter.

Quel message voudriez-vous adresser aux militants du Rhdp et, de façon particulière, à ceux de votre base ?

Je demande à nos militants de demeurer confiants et de croire au leadership du Président de la République, comme ils l'ont toujours fait. Qu'ils sachent que nous avons la chance d'avoir le meilleur Président et le meilleur présidentiable du moment.

En 2020, ça sera bilan contre bilan, car ceux d'en face ont déjà fait leur preuve. En pareille situation, c'est plus facile pour nos militants.

A Boundiali, chez moi, ceux qui sont vraiment de Boundiali, je leur dis de regarder les routes Boundiali-Tengréla, Boundiali-Odienné et Boundiali-Kani et de me dire quel Président pouvait faire de telles réalisations si ce n'est le Président Alassane Ouattara.

Restons mobilisés et attendons impatiemment la campagne électorale comme le Président l'a dit à Dimbokro, à l'occasion de sa visite d'État.

Homme politique mais aussi administrateur re-

connu, un an après votre nomination à la tête du conseil d'administration de la Loterie nationale de Côte d'Ivoire, que pouvez-vous retenir ?

Un an après ma nomination comme président du conseil d'administration de la Lonaci, précisément le 17 octobre 2018 par décret, et le 22 octobre pour la prise de fonction, j'éprouve des sentiments de fierté d'être le premier responsable de cette société à participation financière publique majoritaire de l'État. Le gros du travail se fait par la direction générale. Le conseil d'administration travaille selon une feuille de route comme cela se fait avec tous les autres conseils d'administration. Nous ne faisons que donner des orientations. Nous avons contribué à mettre en place la loi sur les jeux de hasard que viennent d'adopter les députés en commission. Cette loi va nous permettre d'assainir le secteur des jeux de hasard et de permettre à l'État et à la Lonaci de réduire la perte qu'ils subissent à cause des clandestins.

Je me réjouis de tous les résultats obtenus en fin d'exercice 2018 avec un chiffre d'affaires qui est en hausse.

La conséquence d'une très bonne collaboration avec la direction générale avec à sa tête Dramane Coulibaly, que je félicite pour son leadership et le succès de sa gestion de l'entreprise et des hommes.

A cela, il faut noter la réalisation de nombreuses œuvres sociales sur toute l'étendue du territoire à travers des dons d'écoles, centres de santé, eau, etc. Ce qui s'inscrit dans les missions de la Lonaci en tant qu'entreprise citoyenne pour accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme social.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, pour la confiance qu'il m'a bien voulu placer en moi.

J'apporterai tout ce que je peux, notamment mon expérience, mes connaissances pour être utile à la Lonaci et à la Côte d'Ivoire.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR GERMAINE BONI

“En 2020, ça sera bilan contre bilan, car ceux d'en face ont déjà fait leur preuve. En pareille situation, c'est plus facile pour nos militants.”

logue de Félix Houphouët-Boigny.

Avez-vous le retour de ces populations que vous rencontrez ? Comment ces populations apprécient-elles votre engagement ?

On n'a pas besoin de faire un sondage pour savoir que le Rhdp travaille pour le bien-être des populations. Je crois que ces populations comprennent et sa-

ville est ouverte et reliée à plusieurs autres villes comme Korhogo, Tengréla, Odienné. Nous avons toutes les raisons pour dire que le Président Alassane Ouattara et le gouvernement ont fait beaucoup pour notre région.

La présidentielle de 2020, c'est pour bientôt. En tant que membre du Conseil politique du Rhdp, comment comp-

les actions et réalisations du Président de la République dont j'ai parlé tantôt, à savoir les routes, les ponts, les écoles, les centres de santé, les universités, l'eau potable et j'en passe. Qu'on me dise quel Président après Félix Houphouët-Boigny a réalisé tant d'infrastructures et qui travaille aussi pour la réconciliation. Evidemment, il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Signature de convention

Plus de 10 milliards pour renforcer la coopération transfrontalière

Plusieurs initiatives sont en cours d'implémentation au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa).

Deux accords de partenariat viennent d'être scellés pour la réalisation d'investissements intégrateurs et l'accès aux services sociaux de base dans la sous-région. C'était le 8 novembre à la salle Félix Houphouët-Boigny du District d'Abidjan au Plateau. La première convention a été signée par Abdallah Boureima, président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), François Abert Amichia, président du Conseil des collectivités territoriales (Cot-Uemoa) et Anne Lugon-Moulin, ambassadrice de la Confédération suisse en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'appui financier de l'ordre de 4 milliards de FCfa pour la mise en œuvre du Programme de coopération transfrontalière locale (Pctl). Qui fait partie des huit programmes intégrateurs issus de la feuille de route du Cot-Uemoa. « Le fonds communautaire, lui, par-



Des officiels, lors de la cérémonie de signature des deux conventions de partenariat. (PHOTOS: DR).

ticipe à hauteur de 2 milliards de FCfa. Mais, il s'agit d'un démarrage et d'autres partenariats financiers viendront nous accompagner », a indiqué Abdallah Boureima. Avant d'insister sur le fait que « la chose la plus importante est la

coopération décentralisée qui vise la promotion de nos collectivités territoriales et particulièrement les femmes et les jeunes ». Quant au ministre François Amichia, il a précisé les champs d'action : « Nous avons ouvert plusieurs

schémas d'aménagement territoriaux intégrés et continus pour que tous les huit Etats se sentent véritablement concernés par ce programme ». L'ambassadrice de la Confédération suisse, elle, a expliqué que « l'engagement de la

Suisse dans cet avenant permettra de renforcer les actions transfrontalières engagées entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Niger (...) ». La seconde convention a été signée par le président de la

Commission de l'Uemoa et Michèle Sabban, présidente du Fonds verts pour les femmes - R20 Paris. Ce partenariat d'un montant de plus de 5 milliards de F Cfa va permettre de financer des projets territoriaux intégrant la dimension climatique. « Il vise à promouvoir l'autonomisation des femmes grâce aux nouveaux métiers de l'économie verte, à travers le développement et le financement des projets d'infrastructures durables », a fait savoir Michèle Sabban. Il permettra alors aux femmes de la sous-région de mener des activités allant dans le sens de la lutte contre les effets du changement climatique. La signature de ces deux conventions de partenariat constitue la première phase de financements de vastes projets à mettre en œuvre dans l'espace Uemoa. D'autres partenaires et bailleurs de fonds sont attendus.

GUY-ASSANE YAPY

Droit international humanitaire et art oratoire L'Injf célèbre ses lauréats aux concours nationaux



Les dirigeants de l'Injf ont exprimé leur fierté à leurs dignes représentants.

L'Institut national de formation judiciaire (Injf) a honoré, jeudi, ses élèves lauréats de l'édition 2019 du Concours national en Droit international humanitaire (Dih) et de l'édition 2018 du Concours national de débat et d'art oratoire. L'établissement a raffé les prix de la meilleure équipe et du meilleur plaideur pour la compétition de Dih, et ceux de la meilleure équipe et du meilleur débatteur pour l'art oratoire. Lors de la sympathique cérémonie de remise des trophées et des médailles aux dirigeants de l'Injf, dans l'enceinte de l'Institut à Cocody, Arsène Goulé s'est, au nom de l'équipe vainqueur du concours de Dih, réjoui de la reconnaissance de l'Injf. « Le

Concours national en Droit international humanitaire auquel nous avons participé, au 9 au 11 octobre, a vu la participation de dix universités et instituts de formation. Au terme de cette compétition, l'Injf a été déclaré vainqueur et a gagné les prix de la meilleure équipe et du meilleur débatteur », a fait savoir Arsène Goulé. Avant d'ajouter que cette victoire offre à l'équipe de l'Injf le droit de participer, en 2020, au concours régional à Tunis en Tunisie. La compétition est organisée par le Comité international de la Croix rouge (Cicr). Quant au concours de débat et d'art oratoire, il a permis à 24 équipes du district d'Abidjan de s'affronter. « Le principe consistait au tirage au sort d'un thème de culture géné-

rale, défendu en arguments et contre-arguments par deux équipes tirées également au sort et composées chacune de quatre compétiteurs », a expliqué Jackson Adébi, qui, avec Marie Emmanuelle Apo Ablé (meilleure débatteuse), Aimé Alban Kra et Éric Yéboua formaient l'équipe de l'Injf. Le directeur de l'Injf, Bertin Brou Kouassi, a dit sa fierté d'avoir des étudiants de l'Institut qui excellent dans les concours nationaux. Il a assuré que l'établissement sera toujours aux côtés des lauréats. « Nous ferons ce qu'il faut pour que vous sentiez que nous sommes fiers de vous », a-t-il promis.

GERMAIN GABO

Douanes ivoiriennes «Bilan positif» pour le Synaadci

L'adhésion du Synaadci à la centrale syndicale humanisme, la création d'un cadre de rencontre et d'échange avec la direction générale des douanes, la levée des 10 ans d'ancienneté exigée pour le concours professionnel et la correction portant sur l'indice de recrutement qui passe de 360 à 370 conformément au décret de la Fonction publique. Ce sont là autant de bons points à mettre au compte des acquis du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci). Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Syndicat national des agents actifs des douanes de Côte d'Ivoire (Synaadci), a présenté le bilan de sa première année

d'exercice le samedi 2 novembre dernier au siège du syndicat sis à Adjame, au cours d'une assemblée générale ordinaire. La question du retard de paiement des primes a été réglée, toujours grâce au dynamisme du secrétaire général. « Avec l'intersyndicale des agents des Douanes de Côte d'Ivoire (Isadci), nous nous sommes inscrits dans la démarche qualité syndicale. Ce qui a abouti à la création d'un cadre de rencontre et d'échanges avec la direction générale des douanes. Nous saluons le premier responsable, le général Alphonse Da Pierre qui privilégie les négociations, le dialogue et l'écoute ayant

abouti à la prise en compte de nos préoccupations », s'est félicité le syndicaliste Coulibaly Doulourou Moussa. À cela s'ajoute la participation, à plusieurs rencontres de haut niveau, du secrétaire général du Synaadci. Ainsi du 18 juin au 21 juillet 2018, il a pris part au dialogue social organisé par le ministère de l'Emploi et de la protection sociale. Pour la capitalisation des acquis de lutte, le Synaadci a annoncé l'implantation des coordinations et la formation de ses membres. «Nous prônons l'excellence dans l'accomplissement de nos tâches. Nous devons être des modèles au travail», s'est engagé Coulibaly Doulourou Moussa.

ISABELLE SOMIAN



Coulibaly Doulourou Moussa, secrétaire général du Synaadci (à gauche) a présenté le bilan de sa première année d'exercice.

Lutte contre la malnutrition

Duncan appelle les parlementaires à plus d'engagement

Le vice-Président de la République a présidé hier, au Radisson Blu, un atelier régional des parlementaires dans le cadre de la campagne pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce.

La question de l'allaitement et de la malnutrition était au centre d'un dialogue régional entre les parlementaires des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, hier à l'hôtel Radisson Blu, dans la zone aéroportuaire, à Port-Bouët. Organisée par le gouvernement ivoirien, en partenariat avec l'Oms, l'Unicef et Alive & Thrive, cette rencontre d'échanges et de réflexion a été présidée par le vice-Président de la République, Daniel Kablan Duncan, en sa qualité de président du Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance (Connape). Il avait à ses côtés une cinquantaine de parlementaires, ainsi que des représentants de divers organismes internationaux. Dans son discours d'ouverture, le vice-Président de la République a appelé les parlementaires de ces deux régions de l'Afrique à prendre à bras-le-corps la promotion de l'allaitement et la lutte contre la malnutrition. « Plus que jamais, il est important que nous puissions protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement partout et par tous, dans chacun de nos pays. En tant que parlementaires, vous êtes les garants des intérêts des po-



Cette rencontre permettra aux parlementaires d'Afrique de l'Ouest et du Centre d'échanger leurs expériences en matière de lutte contre la malnutrition. (PHOTOS DR)

pulations à travers le contrôle et l'appui de l'action gouvernementale. À ce titre, vous êtes donc des partenaires incontournables pour la création d'un environnement propice à l'allaitement », a-t-il lancé. Pour Daniel Kablan Duncan, les parlementaires devraient être des acteurs du changement durable et contribuer à

mettre fin à toutes les formes de malnutrition dans le cadre de l'élaboration et des votes des textes et lois. « En effet, l'alimentation et la nutrition figurent au nombre des droits fondamentaux », a-t-il signifié. Avant de poursuivre : « À titre d'exemple, je voudrais proposer qu'au-delà de la question de l'allaitement, vous puissiez pousser la

réflexion sur les textes réglementant la vente des aliments et boissons à l'endroit des enfants et aux alentours des écoles. Car les bonnes ou mauvaises pratiques alimentaires qui influenceront toute une vie se prennent surtout à cet âge, dans ces lieux et circonstances ». Il a insisté sur le fait qu'il est plus que jamais important que les

parlementaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre puissent protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement partout et par tous, dans leurs pays respectifs. « Vous êtes les mieux placés au niveau national et surtout dans vos circonscriptions électorales pour attirer l'attention sur l'importance de cette pratique qui doit figurer à un haut

niveau de l'agenda politique et législatif ». Le vice-Président a, par ailleurs, relevé quelques actions déjà entreprises à cet effet, par le gouvernement ivoirien, sur le plan national. « En Côte d'Ivoire, si une nette progression du taux de l'allaitement exclusif a été enregistrée, passant de 12% en 2012 à 23,5% en 2016, des efforts restent à faire au regard de l'objectif de 50% fixé par le gouvernement à l'horizon 2021 et de 70% à l'horizon 2025. Ainsi, le gouvernement ivoirien a décidé d'élaborer un plan national multisectoriel de l'allaitement 2019-2021, d'un montant de 5 milliards de FCfa, afin de rehausser rapidement le niveau de l'allaitement en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un décret réglementant la commercialisation des substituts du lait maternel et souhaite renforcer le code du travail en ce qui concerne la création des espaces d'allaitement en milieu professionnel », a-t-il relevé. Cette rencontre parlementaire sera suivie du lancement de la campagne nationale et régionale pour la promotion de l'allaitement et la stimulation précoce, le jeudi 14 novembre, à la place de la Sorbonne au Plateau ■

CASIMIR DJÉZOU

Hommage

Le patriarche Lambert Amon-Tano célébré

Le patriarche Lambert Amon-Tano sera célébré à travers des journées d'hommage qui auront lieu les 15 et 17 novembre, au Sofitel hôtel Ivoire d'Abidjan (Cocody) et à Eboué, son village natal. L'information a été rendue publique lors d'une conférence de presse le 11 novembre, à Cocody, par la présidente du comité d'organisation, Hervée Coulibaly. Qui s'en explique : « Très souvent, en Côte d'Ivoire, c'est à titre

posthume que des personnalités qui ont marqué leur génération par la qualité de leur travail sont célébrées. Cette règle ne doit pas s'appliquer à l'homme de 93 ans qui s'est distingué par sa riche carrière politique, administrative, diplomatique et surtout syndicale ». Cet événement est une initiative du comité national d'hommage aux doyens. Pour qui, l'expérience acquise auprès de feu Félix Houphouët Boigny par Lambert Amon-Tano suf-

fit à démontrer que sa vie mérite une attention particulière. Aussi la Côte d'Ivoire entend-elle rendre un hommage des plus vibrants au Fils né sur les bords de la lagune Aby, et père de Marcel Amon-Tano, ministre des Affaires étrangères. Au programme, une conférence publique sera donnée sur le thème : « L'histoire coloniale et postcoloniale de la Côte d'Ivoire avec l'un des fidèles serviteurs du Président Félix Houphouët Boigny ». Elle sera co-ani-

mée par Lambert Amon-Tano lui-même, et le Dr Djofolo Doumbia, directeur de la communication de l'Université Félix-Houphouët Boigny de Cocody. La conférence sera suivie d'un dîner et d'une projection de film sur Lambert Amon-Tano. De nombreuses hautes personnalités sont attendues à cette célébration, parmi lesquelles le vice-Président Daniel Kablan Duncan, la ministre en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et



La Côte d'Ivoire entend rendre un hommage à l'un de ses valeureux patriarches.

de la Formation professionnelle Kandia Camara, présidente d'honneur du comité d'organisation, le Dr Eu-

gène Aka Ouélé, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique ■

DRAMOUS YÉTI



LE DIRECTEUR DE CABINET

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

N° 02019

MFP/DGFP/DFRC/KK.MYJ/SBP

Abidjan le, 06 NOV 2019.

COMMUNIQUE

Il est ouvert, au titre de l'année 2020, un appel à candidature pour l'accès aux cycles Internationaux de formation de l'Ecole Nationale d'Administration de France (ENA-France). Il s'agit du:

- Cycle International Long (CIL) d'une durée de 12 à 14 mois;
- Cycle International de Perfectionnement (CIP) d'une durée de 08 mois.

Ces Cycles sont destinés aux jeunes cadres de l'Administration Publique occupant un poste de responsabilité et dotés d'un réel potentiel d'évolution et d'influence.

Pour cette année, la première étape de sélection est entièrement dématérialisée et conduite par l'ENA-France.

A ce titre, les fonctionnaires désireux de faire acte de candidature sont appelés à s'inscrire en ligne au plus tard le **vendredi 15 novembre 2019**, délai de rigueur via le lien suivant: www.ena.fr

Pièces Jointes:

- une copie de la procédure de sélection des candidats aux cycles internationaux de l'ENA et des IRA,
- une copie du memento de sélection.

[Signature]
OKA K. Séraphin
 Administrateur Général Civil

*Vu le 12/11/2019
 P. OCF YEO N.*



Ouverture de la procédure de sélection des candidats pour les cycles internationaux de l'ENA et des IRA le 16 octobre 2019

Haut fonctionnaire, vous souhaitez vous perfectionner, développer de nouveaux savoir-faire directement liés à vos missions, échanger avec de hauts responsables de l'administration publique du monde entier ?

Chaque année l'ENA sélectionne environ 80 candidats étrangers pour ses cycles internationaux ainsi que ceux des Instituts régionaux d'administration (IRA).

Vous pouvez être l'un d'eux si vous remplissez les conditions requises. www.ena.fr/index.php/Europe-International/Programmes-de-formation-internationaux/Les-cycles-longs

Fière de ses 70 ans d'excellence, l'ENA aujourd'hui est l'École de management de la haute fonction publique, française européenne et internationale. Elle attire de jeunes fonctionnaires et des fonctionnaires déjà expérimentés de plus de 100 pays dans le monde
 > vidéo des Cycles internationaux

3 cycles de formation de longue durée sont ouverts aux fonctionnaires et agents publics étrangers :

Cycle International Long (CIL) de l'ENA

■ Cette formation diplômante est couplée à trois parcours de masters professionnels en « Communication des institutions publiques », en « Action publique en Europe » et en « Administration publique générale » organisés par l'ENA en partenariat avec de prestigieuses universités française : Paris CELSA ; Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'Université de Strasbourg.

Durée : 12 mois + 2 mois optionnels - pour des hauts fonctionnaires juniors.
 NB : Le CIL peut être ouvert aux futurs fonctionnaires après dérogation.

Le Cycle International de Perfectionnement (CIP) de l'ENA

■ Cette formation diplômante est couplée à deux parcours de masters professionnels en « Administration publique et affaires internationales » et en « Administrations publique spécialisée » organisés par l'ENA en partenariat avec l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Université de Strasbourg.

Durée : 8 mois pour de hauts fonctionnaires confirmés.

Le Cycle International des IRA (CIIRA)

■ Cette formation diplômante (possibilité de valider un diplôme de Master 2) est couplée à trois parcours de masters professionnels en « Communication des institutions publiques », en « Action publique en Europe » et en « Administration publique générale » organisés par l'ENA en partenariat avec de prestigieuses universités françaises : Paris CELSA ; Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et l'Université de Strasbourg.

Durée : 8 mois - pour de jeunes fonctionnaires souhaitant renforcer ou élargir leurs compétences

Les candidats intéressés doivent exercer des responsabilités de niveau supérieur dans l'administration, être parfaitement francophones, maîtriser l'anglais et disposer d'un niveau master 1 ou équivalent.

La procédure de sélection est commune aux cycles de l'ENA et des IRA.

CONTACT ENA

Cosimo DI TURÌ
 Gestionnaire du recrutement des élèves étrangers –
 Département des stages et de la sélection des élèves étrangers. Tél : +33 (0)3 88 21 44 87



CALENDRIER

- Inscription en ligne du 16 octobre au 15 novembre 2019.
 > [Site inscription](#)
- Sélection des candidats sur dossiers (par l'ENA) du 16 novembre au 30 novembre 2019.
- Transmission aux ambassades de la liste des candidats à convoquer aux écrits du 1er au 31 décembre 2019.
- Épreuves écrites organisées du 6 au 13 janvier 2020 par les services des ambassades.
- Épreuves orales organisées du 16 mars au 10 avril 2020 par les services des ambassades.
- Comité final de sélection : mai 2020.
- La rentrée du cycle des IRA et du CIL est programmée le 31 août 2020.
- La rentrée du CIP est programmée en décembre 2020.

EN SAVOIR PLUS

- Site de l'ENA > Rubrique Formations et admissions > les Cycles internationaux

www.ena.fr/index.php?information/Cycles-internationaux

■ Depuis plus de 60 ans, l'ENA accueille des élèves étrangers, en provenance de tous les continents. Près de 3800 élèves étrangers en provenance de 134 pays ont déjà été formés.

- Sites des IRA :
 IRA de Lyon www.ira-lyon.gov.fr
 IRA de Metz www.ira-metz.gov.fr
 IRA de Bastia www.ira-bastia.fr
 IRA de Lille www.ira-lille.gov.fr
 IRA de Nantes www.ira-nantes.gov.fr

Vu le 11/11/2019
 P. OCF YEO N.



Ulcère de Buruli / Pr Kaloga Mamadou :

« Il existe des mesures pour éviter les lourdes conséquences de la maladie »

L'ulcère de Buruli sévit toujours en Côte d'Ivoire où on dénombre le plus de malades. Tour d'horizon avec le directeur coordonnateur du Programme national de lutte contre l'ulcère de Buruli.



Professeur, l'ulcère de Buruli ne semble être présent que dans certaines zones...

Effectivement, la maladie sévit dans les zones où il y a eu de grands aménagements et de grands bouleversements de l'environnement. Il s'agit surtout des zones marécageuses autour des barrages hydro-électriques ou des grandes zones irriguées pour la riziculture par exemple. C'est pourquoi en Côte d'Ivoire, la maladie sévit dans les districts de Daloa, Divo, Oumé, Sakassou, Béoumi, Yamoussoukro, Bouafé, Tiasalé, Zouan-Hounien, etc., pour ne citer que ceux-là.

Est-ce une maladie ivoirienne ? On entend rarement parler ailleurs...

Ce n'est pas une maladie uniquement ivoirienne, même si la Côte d'Ivoire dépiste le plus de cas au monde. On trouve la maladie dans une trentaine de pays situés dans la zone intertropicale où le climat est humide et chaud. Exemple : le Bénin, le Ghana, le Togo, le Nigeria, le Cameroun, la Rdc. Hors d'Afrique, on trouve la maladie dans certaines parties de l'Australie, du Japon... En 2018, l'Australie a notifié plus de cas que la Côte d'Ivoire.

Y a-t-il des chances pour

que l'ulcère de Buruli soit un jour éradiqué ?

Il faut d'abord préciser que le microbe est bien connu, mais le mode de transmission de la maladie n'est pas encore bien élucidé. L'on ne sait pas comment l'homme se contamine. Du coup, il est difficile de parler d'éradication. Il n'y a pas de mesure primaire, c'est-à-dire des mesures pour éviter de se contaminer. Le respect des règles d'hygiène corporelle et vestimentaire est la seule mesure conseillée. Pour le moment, nous ne parlons pas d'éradication mais de contrôle ; c'est-à-dire contrôler tous les autres aspects de la maladie. Contrôler la prévention des invalidités par un dépistage précoce, maîtriser le processus de diagnostic, maîtriser la méthode de traitement : prendre précocement les antibiotiques, assurer la gestion des plaies, assurer la chirurgie pour certains malades.

C'est quoi exactement l'ulcère de Buruli ?

C'est une maladie de la peau provoquée par un microbe, la bactérie *Mycobacterium ulcerans*. La maladie se manifeste par des signes de début qui sont une boule sous la peau ou une partie du corps qui devient dure ou un gonflement. Si le ma-

lade ne consulte pas tôt, alors plus tard la peau « s'ouvre » et apparaît spontanément une plaie. Cette infection affecte la peau et parfois la ronger jusqu'à atteindre les os et peut même entraîner des déformations et des incapacités permanentes. Comme vous le voyez, l'ulcère de Buruli ne commence pas par une plaie. D'ailleurs, si le malade consulte tôt, la plaie peut ne pas apparaître.

Pourquoi le nom Buruli ?

Buruli est le nom d'un comté ou région d'Ouganda. C'est là qu'il y a eu beaucoup de cas dans les années 1960.

Dans cette zone, il y a eu des travaux d'aménagement pour accueillir des réfugiés. Beaucoup de

personnes parmi ces réfugiés ont développé des ulcères cutanés inexplicables. C'est de là est venu l'ulcère de Buruli. En Côte d'Ivoire, beaucoup de cas ont été dépistés à Daloa en 1986 ; d'où l'appellation de la maladie de Daloa.

Quel comportement doit-on avoir pour ne pas contracter cette maladie ?

Il n'y a pas de mesures préventives primaires. Il existe des mesures pour éviter les lourdes conséquences de la maladie. Il s'agit de dépistage précoce, consultation dans un hôpital le plus proche, prise régulière des médicaments, suivre scrupuleusement les conseils des praticiens et le res-

pect des mesures d'hygiène corporelle et vestimentaire.

Que fait le Pnlub, votre structure ?

Le Programme national de lutte contre l'ulcère de Buruli est la structure technique du ministère de la Santé et de l'hygiène publique, qui a en charge la gestion de toutes les interventions sur l'ulcère de Buruli. Le Pnlub est chargé de tout coordonner autour de la maladie, de réduire les conséquences liées à la maladie par des actions efficaces sur le terrain. Ce qui suppose de travailler avec les districts en décentralisant les activités.

Nous essayons aussi de contribuer en apportant un peu de joie dans le cœur des malades. A ce titre, en

décembre prochain, nous parrainons un Arbre de Noël au bénéfice des enfants malades de l'ulcère de Buruli

C'est important de vivre une journée de loisir avec des enfants que nous côtoyons tous les jours dans un contexte qui peut être qualifié de « stressant » pour le malade et pour les praticiens que nous sommes.

Ce sera une occasion de briser la barrière entre soignant et malade. Ces enfants ont le droit de vivre la fin de l'année dans la joie, comme tous les autres enfants de leur âge. Ils ont droit aux cadeaux. Ils ont le droit de voir le Père Noël.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR BLEDSON MATHIEU

Sécurisation foncière rurale

Kobenan Adjoumani salue les performances de l'Afor

En visite dans les locaux de l'Agence foncière rurale (Afor) le 11 novembre, le ministre en charge du Développement rural, Kobenan Kouassi Adjoumani, a salué les performances enregistrées par cette institution, active depuis seulement deux ans. Moins de trois années après sa mise en service en 2016, Afor a abattu un travail remarquable dans la mission de sécurisation foncière rurale que lui a confiée l'État de Côte d'Ivoire. Sous l'impulsion de cette agence, le nombre de territoires délimités et bornés avec arrêtés signés du ministre de l'Intérieur est passé de 0 en 2017 à 1760 en 2019. Par ailleurs, de 4423 certificats fonciers délivrés en 2017, l'on est passé à 6123 en 2019. Des statistiques flatteuses qui ont été présentées à Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, le 11 novembre à l'occasion d'une visite qu'il effectuait dans les locaux de l'Afor, à Cocody. L'homme qui s'est vu confier le département



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a encouragé le personnel de l'Afor à poursuivre sur sa lancée.

de l'Agriculture et du Développement rural depuis septembre dernier, a en effet entrepris de visiter les structures placées sous sa tutelle. « Ce, afin d'apprécier leurs conditions de travail » et partager avec elles sa vision. Cette visite a conduit le ministre Adjoumani sur les installations du conseil de surveillance, et à la direction générale de l'Afor. Il s'est réjoui des performances enregistrées par l'agence, qui, a-t-il rap-

pelé, a vu le jour « pour adresser la problématique de la sécurisation foncière rurale de la Côte d'Ivoire avec davantage d'efficacité et de rigueur ». Il a adressé des félicitations au personnel de l'agence ainsi qu'à ses administrateurs.

Les enjeux de la sécurisation foncière rurale

Kouassi Adjoumani a rappelé que « la très sensible question du foncier rural est évoquée avec récur-

rence comme l'une des causes des différentes crises qui ont déchiré le tissu social en Côte d'Ivoire depuis au moins deux décennies ». D'où la nécessité, selon lui, d'adresser cette question avec beaucoup de rigueur et de diligence. Ce, afin de préserver la paix et la cohésion sociale entre les différentes communautés.

C'est pourquoi, il a salué ces résultats encourageants enregistrés par l'Afor après seulement deux années d'activité. Grâce à ces chiffres, a-t-il poursuivi, l'Afor a apporté un précieux concours à la Côte d'Ivoire. Lui permettant de relever de façon honorable son défi de satisfaire les indicateurs de l'Union européenne (Ue), qui consistaient à délimiter et border les territoires de 3250 villages cumulés au 30 septembre 2019. « Condition exigée pour bénéficier de 100 % de taux de décaissement de l'appui budgétaire de cette institution, au profit de divers programmes de développement de notre pays », a-t-il expliqué.

DRAMOUS YÉTI